

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

Journal de Neuchâtel, du canton et des régions avoisinantes

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois	1 mois
SUISSE:	30,—	15,25	7,75	2,70
ÉTRANGER:	49,—	25,—	14,—	5,—

Tarif réduit pour certains pays. Prière de se renseigner auprès de l'administration du journal.

217^{me} année

PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE

Fondée en 1738

1, RUE DU TEMPLE-NEUF ET 6, RUE DU CONCERT - TÉLÉPHONE 5 65 01 - CHÈQUES POSTAUX IV 178

ANNONCES

21 ct. le millimètre, min. 25 mm. - Petites annonces locales 14 ct., min. Fr. 1,50 - Avis tardifs 50 et 63 ct. - Réclamations 75 ct., locales 50 ct. (de nuit 63 ct.), Mortuaires 30 ct.

Pour les annonces de provenance extra-cantonale : Annonces Suisses S. A., «ASA» agence de publicité, Genève Lausanne et succursales dans toute la Suisse.

Deux savants français font part de leur inquiétude

Les expériences atomiques nous valent (peut-être) des étés peu ensoleillés

L'atmosphère « radioactive » où nous vivons risque d'augmenter les cas de cancer

Une importante réunion, à laquelle ont pris part de nombreux savants de différentes disciplines, s'est tenue à la fin de la semaine dernière au Muséum d'histoire naturelle à Paris. Unanimes, les participants ont souligné le péril que fait courir à l'humanité la présence de plus en plus considérable dans l'atmosphère de poussières radioactives provenant à la fois d'éruptions volcaniques et d'explosions atomiques ou thermonucléaires.

Le monde entier contaminé

Sur le plan purement médical, le professeur Lacassagne, qui est considéré comme l'un des plus grands oncologues de France, a assuré que le monde entier était contaminé par ces radioéléments dont aucun n'est inoffensif, même à faible dose, et qui peuvent provoquer, dans quelques années, une sensible augmentation des cas de cancer. Le professeur Lacassagne a rappelé à ce sujet que 80% des mineurs des mines à forte teneur d'uranium de la Tchécoslovaquie étaient atteints de cancer. Selon M. Lacassagne, le cancer provoqué par les radiations est un mal qui apparaît tardivement — probablement une quinzaine d'années après l'inhalation par la population des poussières provenant d'explosions atomiques.

Les poussières radioactives peuvent diminuer l'intensité du rayonnement solaire

De son côté, M. Rousseau, directeur du Centre d'études et de recherches de la météorologie nationale, a estimé que les nuages radioactifs n'ont vraisemblablement pas d'effet sur le « temps qu'il fait » ou, très exactement, sur la nébulosité et la fréquence des pluies. Par contre, M. Rousseau a rappelé les constatations de savants japonais qui soulignent la fréquence de ces étés sans soleil après des éruptions volcaniques : les poussières radioactives projetées par les éruptions volcaniques affaiblissent notablement les rayons solaires !

Or, il est de fait que la « poussière atomique » dispersée par une bombe A représente à peu près la même quantité que les particules radioactives d'une éruption volcanique. M. Rousseau en a donc conclu qu'il est possible qu'une explosion atomique diminue pour un temps assez long l'intensité du rayonnement solaire, sans qu'il en résulte toutefois un abaissement notable de la température.

Devant les représentants de la presse suisse

Les freins du « P. 16 » n'ont pas fonctionné à l'atterrissage

Les dégâts sont heureusement sans gravité, mais l'avion ne pourra reprendre ses vols avant trois mois

ALTENREIN, 4. — Les représentants de la presse suisse étaient invités lundi matin à assister à un vol d'essai du prototype « P. 16 », avion de chasse suisse, mis au point par les usines d'Altenrhein. Le pilote Haefliger, qui en était à son 17^{me} vol avec cet appareil, présentait avec une grande maîtrise un programme remarquable, mettant en valeur toutes les qualités de maniabilité du « P. 16 », spécialement conçu pour les vols dans les étroites vallées alpêtres.

A l'issue de la démonstration, qui dura près de 20 minutes, au moment de l'atterrissage les freins des roues ne fonctionnèrent pas. L'avion traversa toute la piste et continua à rouler à travers le terrain, en direction du lac. Fort heureusement, il fut arrêté par une voie ferrée industrielle et s'immobilisa à peu de distance de l'eau. La roue de proue franchit la voie ferrée, tandis que les freins d'atterrissage arrière étaient arrachés. Le pilote sortit indemne de l'appareil et fit part lui-même de ses impressions aux journalistes. Les parties vitales de l'avion n'ont subi aucun mal. Les raisons de la défaillance des freins feront l'objet d'une enquête minutieuse. Il faudra attendre deux à trois mois avant que le « P. 16 » puisse reprendre ses vols.

XXX

Le « P. 16 » est un chasseur de combat au sol, monoréacteur, monoplace. Il se distingue avant tout par des courbes au décollage et à l'atterrissage particulièrement courtes qui lui permettent d'utiliser des pistes de longueur réduite. Son rayon de virage est petit, prévu pour les opérations dans les vallées encaissées. Il possède un armement lourd, supérieur à la moyenne, composé de canons et de lance-fusées ou de bombes brisantes et de bombes au napalm.

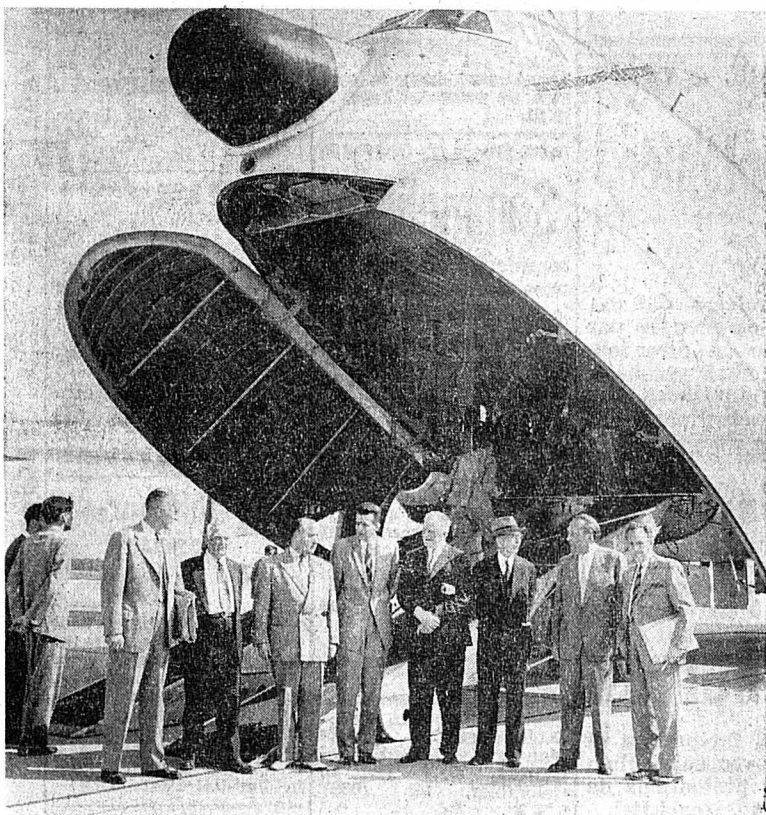
Le krach de la Banque monégasque pose à la principauté de graves problèmes financiers

NICE, 4. — A l'origine de l'affaire qui trouble actuellement la quiétude de la principauté, se placent les activités d'un ancien comptable grec, devenu banquier à la libération, M. Liambey. Ce financier, en spéculant sur la hausse de l'or et sur l'essor de la télévision privée, a, semble-t-il, joué dangereusement avec les fonds de l'Etat de Monaco. L'or s'étant effondré et les affaires de télévision ayant rencontré, comme on le sait, de graves difficultés administratives et politiques, M. Liambey s'est trouvé dans l'impossibilité de faire face à ses engagements.

L'Etat monégasque, qui était déjà sa victime, dut lui faire une nouvelle avance de 250 millions de francs français pour permettre à la banque de désintéresser ses clients.

(Lire la suite en 11^{me} page)

Sous la gueule béante du « Globemaster » Huit personnalités ont accueilli le réacteur atomique à Genève



A Cointrin, le réacteur envoyé des Etats-Unis pour figurer à l'exposition nucléaire internationale a paru vomi par une baleine géante : le « Globemaster » des forces aériennes américaines. Huit personnalités ont assisté à l'arrivée de l'appareil (notre photo, de gauche à droite) : MM. Conway, de la délégation américaine ; Adrien Pelt, directeur du siège genevois de l'O.N.U. ; Billy, maire de Genève ; Winters, professeur américain ; Franklin Gowen, consul général des Etats-Unis ; Picot, conseiller genevois aux Etats ; Paul Scherrer, délégué du Conseil fédéral au Centre européen de recherches nucléaires ; et Cope, de la délégation américaine.

De Neuchâtel à Morat, par le canal de la Broye

La première course du bateau « Ville-de-Morat » a été une parfaite réussite

Pour sa course d'inauguration, la « Ville-de-Morat », la nouvelle unité de navigation de nos deux lacs, a prouvé qu'elle tenait magnifiquement l'élément liquide. A 14 heures, un nombre impressionnant d'« officiels » et d'invités prenaient place à bord du bateau joliment décoré qui quittait le port avec la haute mer, nous voulons dire le lac de Morat. Déjà se profilait sur la rive, de moins en moins lointaine, les remparts de la cité cuisante au souvenir du Téméraire.

Entre temps, les hôtes de la « Ville-de-Morat » l'avaient parcourue de long en large. Nos lecteurs connaissent déjà les caractéristiques de notre nouvelle unité et il n'est donc pas nécessaire d'y revenir ici. Disons qu'on ne se lasse pas de passer de l'un à l'autre des deux salons très confortables, dont

l'un est équipé d'un bar accueillant. Et qu'on se lasse moins encore de se promener, ou de s'installer si l'on préfère, sur le pont arrière ou sur le pont supérieur. Par les haut-parleurs, une musique douce était très agréablement diffusée. Et nombreux furent nos compagnons de voyage qui eurent le curiosité de grimper dans la cabine de commandement.

(Lire la suite en 11^{me} page)



A l'arrivée à Morat, le conseiller d'Etat fribourgeois Baeriswyl, le président de la Société de navigation et Mme Robert Gerber, marraine du bateau, sont accueillis par les cadets.

(Phot. Castellani)

A quand un nouvel accord commercial entre la France et la Suisse ?

Il ne sera pas facile de trouver un terrain de conciliation

Notre correspondant de Berne nous écrit :

Ainsi, les négociations menées depuis le début de mai entre les délégations française et suisse pour le renouvellement de l'accord économique d'octobre 1954 n'ont pas abouti. Rupture ? On n'aime pas beaucoup ce terme dans les milieux officiels où l'on parle plus volontiers d'« interruption ». En tout cas échec. La conséquence, on la connaît. Depuis le 1^{er} juillet au matin, seuls les produits et marchandises « libérés » passent encore la frontière, et ceux aussi au bénéfice de licences délivrées avant le 30 juin à minuit. Mais, du moment où il n'y a plus d'accord, les administrations, ni à Berne, ni à Paris, n'accordent plus de licence. C'est dire que les deux pays n'échangeront plus, pendant un temps qu'on espère aussi bref que possible, les marchandises contingentes.

Conciliation difficile

Du côté suisse, sauf l'annonce du fait lui-même, aucune communication officielle n'a été faite sur l'ampleur du différend qui, au dernier moment, opposait encore les interlocuteurs. Lundi matin, la délégation du Conseil fédéral pour les affaires économiques, soit MM. Petitpierre, président de la Confédération, Hohenstein, chef du département de l'économie publique, et Streuli, chef du département des finan-

ces, s'est réunie pour entendre le chef de la délégation suisse, le ministre Schaffner. Mardi matin, le Conseil fédéral entendra un rapport. Arrêtera-t-il déjà de nouvelles instructions ? On ne le sait pas encore.

Il semble toutefois par les nouvelles venues de Paris qu'il ne sera pas aisé de trouver un terrain de conciliation. Pourtant, la Suisse a manifesté sa bonne volonté, non seulement en paroles, mais par des actes. Preuve en soit la statistique du commerce. Alors que,

l'an dernier, notre pays achetait pour plus de 700 millions de francs à sa voisine, la valeur des commandes passées aux exportateurs suisses n'atteignait pas 400 millions. Et cette évolution s'est maintenue durant le premier trimestre de 1955. Pour le mois de mai encore, les chiffres prouvent que la balance penche très fortement en faveur de la France, avec 71 millions de francs pour les exportations vers la Suisse, alors que les importations n'atteignent que 29 millions et demi (ces sommes comprennent les échanges avec le territoire de la Sarre).

La France devrait traiter plus libéralement les montres, les colorants et les textiles

Une telle situation ne peut se prolonger indéfiniment sans préjudice pour notre pays et son économie. On comprend donc le désir des autorités fédérales d'atténuer le déséquilibre, non seulement par les modestes ajustements que certains journaux français baptisent du nom de « substantielles concessions », mais, pour reprendre les termes mêmes de l'exposé présenté, le 26 mai à Paris, par M. Eric Bonhôte à l'assemblée générale de la Chambre de commerce suisse en France, « par l'établissement d'un statut réglant l'importation de marchandises suisses sur une base qui permette à notre exportation de profiter, dans une autre mesure que ce n'est le cas actuellement, du bon marché de la France par ses échanges avec notre pays ».

La Suisse désire remanier les accords en vigueur pour se rapprocher, par étapes et en tenant compte équitablement des difficultés que rencontre encore l'industrie française de la structure traditionnelle des exportations suisses. Cela signifie que ce but ne sera pas atteint si l'on se borne à des concessions sur des postes d'importance mineure. Ce sont les montres, les colorants, les textiles et certains produits de l'industrie métallurgique (marchées à écrire, par exemple) qui devraient être traités plus libéralement par la France et c'est bien à ces positions-là, semble-t-il, qu'on s'est accroché en dernier lieu.

(Lire la suite en 11^{me} page)

Giovanni Guareschi LE BOUILLANT PÈRE DE « DON CAMILLO » est sorti hier de prison

M. Giovanni Guareschi, le célèbre auteur de « Don Camillo », était lié d'amitié avec M. de Gasperi, ancien président du gouvernement italien. Mais poussé par le démon de la politique, et peut-être plus encore par celui de la polémique, il publia, au début de l'an passé, des documents prétendus authentiques, visant directement le Premier italien.



MM. de Gasperi et Guareschi étaient connus pour tenir d'ouvertes discussions arrosées de généreuses bouteilles.

M. de Gasperi porta plainte. A l'issue du procès, de rentissement quasi mondial, le trop fougueux écrivain fut envoyé derrière les barreaux. La presse l'avait montré alors, rédigeant, du fond de sa geôle, un télégramme à sa femme, par lequel il lui demandait... des pantalons !

Il est à croire que ces douces chaussures ont incité M. Guareschi à la sagesse, puisqu'il vient d'être libéré avant d'avoir purgé toute sa peine.

Giovanni Guareschi a quitté hier après-midi la prison de San Francesco (Parme). Il devait encore passer quatre mois en prison, mais la demande de

mise en liberté provisoire, présentée par ses avocats, a été acceptée.

On se souvient que c'est pour avoir affirmé (dans l'hebdomadaire monarchique « Candido » qu'il dirige) que M. de Gasperi avait demandé, pendant la guerre, aux Alliés de bombarder Rome, afin de justifier une demande d'armistice, que M. Guareschi avait été condamné en 1954 à 12 mois de prison. A cette peine s'ajoutait une condamnation à six mois de prison avec sursis pour « offense à la personne du chef de l'Etat », soit le président de la République, M. Einaudi.

Manœuvres navales anglo-yougoslaves dans l'Adriatique

BELGRADE, 4 (Reuter). — Les forces de la marine britannique et yougoslave, annonce-t-on de source digne de foi, effectueront, de la mi-juillet à la fin du mois, des manœuvres dans l'Adriatique, les premières depuis la guerre.

Elle avait tout à double

Selon le Service International d'Information scientifique, un chirurgien vient d'avoir un cas bien curieux. Il s'agit d'une femme âgée d'environ trente-cinq ans qui avait deux appendices. La nature lui avait également attribué un appareil digestif à double et le même surcroît de richesse pour d'autres organes. Le chirurgien fut encore plus étonné d'apprendre de sa patiente, remise sans complication de l'intervention chirurgicale, qu'elle n'avait jamais été malade auparavant et qu'elle était la mère de deux enfants en parfaite santé.

LIRE AUJOURD'HUI

PAGE 6

La séance de printemps de la Société d'histoire et d'archéologie

PAGE 8

La semaine de 40 heures à l'ordre du jour en Allemagne occidentale Genève se prépare à recevoir les « quatre » La vie dans le Jura

FRANÇHOMME.

J'ÉCOUTE...

La boîte à images

Grande nouvelle ! Et cela au moment même, où, à Genève, on nous dote d'un poste de télévision qui doit faire nos délices en Suisse romande.

Un Américain des Etats-Unis, un ingénieur à la page, ils en ont en abondance par là-bas, vient, paraît-il, d'inventer, à l'usage des désabusés de la télévision, un revolver électronique.

Pas de bouton à tourner. Plus besoin de sortir de son fauteuil pour le faire. Pan ! Une première rafale projette un rayon lumineux sur l'appareil. Aussitôt, l'image qui vous obsédait disparaît.

Vous reprenez goût au spectacle ou, du moins, à quelque autre de ses péripéties. Pan ! Une nouvelle rafale de votre revolver électronique. Le courant en est rétabli. Les images trottent de nouveau sur le verre de votre appareil.

Ce doit être sûrement un jeu passionnant !

Serait-ce, pourtant, que les Américains en ont déjà marre de leur télévision ? Enfants gâtés du progrès, ils en faisaient, on le sait, bien avant que nous y songions, le plus abondant usage. Les voilà donc au bout de leur soif !

N'en jurons point, cependant ! Mais que cela nous engage à nous rappeler que, chez nous, on en est encore à se chamailler entre fanatiques de la télévision et adversaires. Pour les uns, elle est promesse de toutes sortes de bienfaits sociaux. Pour les autres, elle ne serait qu'invention du diable.

A tout le moins, la prestigieuse trouvaille ne manquerait pas, selon ceux-ci, de jeter le désarroi dans la vie de famille, d'empêcher les petits garçons et les petites filles, les plus grands aussi, d'avoir le nez dans leurs cahiers et leurs livres d'études, de distraire la ménagère, qui, du coup, en brûlerait son rôt. Et nous ne serions pas au bout de ses maléfices !

Pour ses protagonistes, au contraire, la télévision aurait toutes sortes d'avantages. Merveilleux moyen même d'instruire et d'enseigner petits et grands...

Comme quoi, l'on aura quelque peine à s'entendre.

Mais le fait est là. Désormais, nous l'avons, et pour de bon, notre boîte à images.

L'usage, bon ou mauvais, qu'on en fera chez nous nous départagera.

Et puis, si nous devons nous apercevoir un jour que le diable s'y trouve effectivement, pan ! un coup du revolver électronique de l'Américain, et le voilà en fuite. Le jeu en vaudra la chandelle.

IMMEUBLES

A vendre
beau terrain à bâtir
pour maisons familiales, villas locatives ou petits locaux, quartier ouest.
Adresser offres écrites à Y. S. 65 au bureau de la Feuille d'avis.

COUVET
A vendre immeuble
à louer modeste. Adresser offres écrites à D. Z. 102 au bureau de la Feuille d'avis.

TERRAIN
de 1000 à 2000 m². Région Bôle-Cormondrèche-la Coudre. Adresser offres écrites à N. J. 111 au bureau de la Feuille d'avis.

A louer
appartement
à la Sage (Valais). — S'adresser à Mme Jean Maître-Maître, les Hautières (Valais).

Chalets à louer
à louer à Marin dans maison privée pour mi-août
appartement
(1er étage), rénové, de 3 chambres, bain, boiler, balcon, bien chauffé, à personnes tranquilles, solvables, sans enfants. Adresser offres écrites à I. E. 107 au bureau de la Feuille d'avis.

A louer
appartement
3 1/2 pièces, ensoleillé, confort et vue, libre le 24 août. S'adresser à S. Willemin, Favargne 81.

Professeur, 2 enfants, échangerait du 12 juillet au 15 août son
appartement à Paris
contre appartement à Neuchâtel. Location pas exclue. Offres à R.-L. Junod, faubourg de l'Hôpital 9, tél. 6 79 51.

Près de la gare C.F.F. de PESEUX, à louer tout de suite appartement d'une
grande pièce
avec cuisine, petit vestibule, salle de bains, W.-C., confort, vue, quartier tranquille. S'adresser à M. P. Tagini, chemin des Tires 6, Pesieux.

Terrain à bâtir
de 1200 m² environ pour villa, à Corcelles. Vue étendue. Prix intéressant.

A louer magasin

sur excellent passage, comprenant grande vitrine et arrière-magasin (chauffage général). Libre tout de suite ou pour date à convenir. Adresser offres écrites à L. G. 77 au bureau de la Feuille d'avis.

ETUDE DE MMES MAURICE ET BLAISE CLERC, NOTAIRES
4, rue du Musée, Neuchâtel. Tél. 5 14 68
A LOUER A AUVERNIER
pour le 1er septembre 1955

GRANDES CAVES et PRESOIRS
Pour tous renseignements et pour visiter, s'adresser à ladite étude.

bel appartement
de quatre pièces, tout confort. Tél. 5 34 19.

CHAMBRES
A louer pour le 15 juillet petite chambre indépendante, prix: 45 fr. par mois. Tél. 5 33 51.

STUDIO
avec salle de bains. — S'adresser à M. Niaz, Saars 2, entre 18 h. et 19 h. 30.

Chambre à monsieur, solet, vue, tél. 5 41 89.

A louer studio indépendant meublé, centre, Fr. 120.—— Téléphoner le soir au 6 74 22.

à louer, près du centre, éventuellement comme pied-à-terre,

jolie chambre
à monsieur. Demander l'adresse du No 25 au bureau de la Feuille d'avis.

PENSIONS
Elève de l'Ecole de commerce trouverait chambre et pension dans famille cultivée. Centre, confort. Tél. 5 20 95.

OFFRES D'EMPLOIS

employée de bureau
âgée de 22 à 25 ans, intelligente, sérieuse, de confiance, précise, ayant si possible de bonnes connaissances en comptabilité. Place stable. Faire offres manuscrites avec curriculum-vitae, copies de certificats, photo, prétentions de salaire sous chiffres P 4989 N à Publicitas, Neuchâtel.

Importante maison de textiles engagerait au plus tôt jeune

correspondancier français

conscientieux pour son département de vente. Bonnes connaissances de l'italien exigées. Conditions de travail agréables, semaine de 5 jours. Faire offres manuscrites avec certificats, photo, prétentions de salaire et date d'entrée à



Importante fabrique suisse de très bonne réputation cherche, pour son service extérieur,
un représentant

sérieux, dynamique, persévérant et de bonne moralité, âge 25 à 35 ans, méthodes de vente modernes. Eventuellement débutant serait formé par instructeur qualifié. Frais de transport et carte rose payée par la maison. Gain moyen mensuel Fr. 850.— par commission importante et frais-fixes.
Faire offres manuscrites avec curriculum vitae et photos sous chiffres P. 5055 N. à Publicitas, Neuchâtel.

Manufacture d'horlogerie de Bienne cherche
1 secrétaire
de direction.
Adresser offres manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae et d'une photographie, à l'administrateur-délégué d'OMEGA, Louis Brandt & Frère S.A., Bienne.

Nous recherchons pour date à convenir un ou une jeune

COMPTABLE

capable d'établir un bilan. Situation stable pour personne intelligente, sérieuse et de confiance. Faire offres détaillées avec photographie, en indiquant prétentions de salaire, sous chiffres P. 5069 N., à Publicitas, Neuchâtel.

OMEGA
engage
ouvrières d'ébauche
ayant très bonne vue.
On mettrait éventuellement au courant.
Entrée immédiate.
S'adresser à OMEGA, service du personnel, Bienne.

Maison de commerce de Neuchâtel cherche pour entrée à convenir

employée de bureau
intelligente, sérieuse, active et précise, ayant de bonnes notions de comptabilité, éventuellement une comptable qualifiée.

Faire offres avec curriculum vitae, copies de certificats, photo et prétentions de salaire sous chiffres P. 5071 N. à Publicitas, Neuchâtel.

Nous engageons
UNE FACTURISTE-TÉLÉPHONISTE
intelligente, précise, de confiance, habile dactylo et connaissant l'allemand. Place stable.
Faire offres détaillées avec curriculum vitae, certificats, prétentions de salaire et photographie à
ELECTRONA S.A. BOUDRY/Ntel

Importante entreprise de la région de Neuchâtel engagerait

électricien qualifié

pour l'entretien de ses installations et moteurs. Travail très intéressant, indépendant et stable pour personne qualifiée. — Faire offres détaillées avec curriculum vitae, photo, références et prétentions de salaire sous chiffres P 5014 N à Publicitas, Neuchâtel. Discretion assurée.

Importante manufacture d'horlogerie cherche pour son service social
ASSISTANTE SOCIALE
Diplôme d'une école sociale. Langue maternelle : français, si possible connaissances d'allemand.
Cahier des charges à disposition. S'adresser : Compagnie des montres Longines, Saint-Imier.

L'HOPITAL DU SAMARITAIN, à VEVEY, cherche une

laborantine diplômée, expérimentée

capable d'organiser le laboratoire de son nouvel hôpital de 120 lits et de prendre par la suite la responsabilité de sa direction. Place stable. Entrée mi-septembre prochain. Offres à la direction de l'hôpital avec certificats, curriculum vitae et prétentions.

Madame JULES LANGER, à Saint-Aubin, cherche jeune

FEMME DE CHAMBRE

bien recommandée, à partir du 7 juillet.

Maison de la place cherche, pour entrée immédiate ou pour date à convenir

employée de bureau

capable, pour correspondance, facturation et divers travaux. Faire offres avec curriculum vitae, copies de certificats et prétentions de salaire à Case postale No 153, Neuchâtel.

La Fabrique d'horlogerie de Fontainemelon S.A. engagerait
quelques jeunes ouvriers et ouvrières
pour être formées sur différentes parties de l'ébauche. Faire offres ou se présenter au bureau administratif de l'entreprise.

Importante entreprise de la place cherche, pour tout de suite ou pour date à convenir,
EMPLOYÉE
connaissant bien les articles « Grands magasins » et textiles, capable de travailler seule, pour le service d'expédition et le contrôle des stocks.
Nous offrons : place stable et bien rémunérée et caisse de retraite.
Faire offres manuscrites, avec certificats et curriculum vitae, sous chiffres E. Z. 73 au bureau de la Feuille d'avis.

Nous recherchons pour notre service de vente (exportation)

jeune employée de commerce diplômée

capable et habile, possédant les langues et sténo allemande et française.

Faire offres manuscrites détaillées, avec prétentions, certificats, références et photo, à

S&S
Fabrique d'appareillage électrique
SPRECHER & SCHUH S.A., AARAU

Administration industrielle à Bienne cherche

jeune employé de bureau

ayant terminé sa formation professionnelle et connaissant l'allemand. Entrée immédiate ou pour date à convenir.

Faire offres avec certificats, références et prétentions sous chiffres AS 18408 J. aux Annonces-Suisse S. A., « ASSA », Bienne.

NOUS CHERCHONS
VENDEUSES QUALIFIÉES
de lingerie pour dames et parfumerie
Faire offres détaillées
AU PRINTEMPS
La Chaux-de-Fonds

Compagnie d'assurances de Neuchâtel cherche

employé (e) de bureau

connaissant la dactylographie, ayant de très bonnes connaissances de comptabilité. Faire offres à L. H. 110 au bureau de la Feuille d'avis.

LE CORSET D'OR
cherche
VENDEUSE CAPABLE
sachant coudre. Place stable et bien rémunérée. Se présenter au magasin.

La Rotonde, Neuchâtel

cherche pour le 15 juillet un
sommelier
ou une
sommelière

connaissant bien le service. Se présenter l'après-midi.

Sommelière
connaissant les deux services est demandée pour le 15 juillet. Tél. 5 24 77.

On cherche une honnête

JEUNE FILLE

propre et active pour aider à la cuisine et au ménage. Entrée au plus tôt. Offres au restaurant de la Couronne, Saint-Blaise.

On cherche pour le 1er août jeune

sommelière
aimable, parlant le français et l'allemand, débutante acceptée. Congés réguliers. — E. Zaugg-Schmid, Café Fédéral, Colombier, tél. (068) 6 38 28.

Restaurant de la ville demande une
sommelière
ou un sommelier. Demander l'adresse du No 95 au bureau de la Feuille d'avis.

Quel ouvrier
minutieux se chargerait occasionnellement le samedi matin de

petits travaux de pose
à l'extérieur ? Adresser offres écrites à C. Y. 101 au bureau de la Feuille d'avis.

JEUNE FILLE
ou nurse
est demandée du 1er août au 15 septembre pour s'occuper de deux enfants de 18 mois et 3 ans. Faire offres à Mme Roger Ditesheim, Mont-ép-vaudois 18, Neuchâtel.

Aide vendeuse
est demandée. Entrée immédiate. S'adresser au magasin AU DOMINGO.

Menuisier qualifié
est demandé pour tout de suite ou pour date à convenir. Adresser offres écrites à E. X. 100 au bureau de la Feuille d'avis.

DEM. D'EMPLOIS

DEMOISELLE
cherche place pendant les vacances de l'Ecole de commerce du 8 août au 10 septembre dans bureau de poste, magasin ou occupation quelconque. Faire offres à Lina Klaus, Bel-Air 51, Neuchâtel.

ARCHITECTE

diplômé, avec grande pratique de chantier, de dessin technique et de devis, cherche place stable de chef de bureau ou de chantier. De préférence bureau d'architecture du canton de Neuchâtel ou du Jura. Faire offre sous chiffres P 5004 N à Publicitas, Neuchâtel.

Jeune employé de commerce

une année de pratique dans une maison de transport, bonnes notions de français et d'anglais, cherche place pour se perfectionner dans la langue française. Faire offres sous chiffres V. 55253 Q. à Publicitas S. A., Bâle.

JEUNE DESSINATEUR

du génie civil et béton armé cherche place pour date à convenir. Adresser offres écrites à E. A. 103 au bureau de la Feuille d'avis.

Italien de 19 ans, encore en Italie,

monteur électricien

qualifié et habile cherche place pour tout de suite. Adresser offres écrites à F. B. 104 au bureau de la Feuille d'avis.

Je cherche représentation

Val-de-Travers ou environs. Ato à disposition. Faire offres écrites sous P. J. 53 au bureau de la Feuille d'avis.

TAILLEUR
diplômé pour hommes, Italien, cherche place. S'adresser à Manica Jole, Institut Clos-Rousseau, Cressier (Neuchâtel).

Bonne
sténodactylo
cherche emploi pour le 15 août, remplacement éventuel. Ecrire sous chiffres Z. U. 98 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune fille, Suisse allemande, travaillant dans un bureau et désirant se perfectionner dans l'art culinaire cherche

PLACE
dans pension ou famille protestante. Adresser offres écrites à G. C. 105 au bureau de la Feuille d'avis.

Prof. médicales auxiliaires
J. Spycher
Dr en chiropratique

ABSENTE
jusqu'au 30 août

DEMANDES A ACHETER

Nous achetons au plus haut prix
CHIFFONS
blancs et couleurs

Imprimerie Centrale S.A., Neuchâtel
1, rue du Temple-Neuf

AVIS DIVERS

bateau aluminium
paiement comptant. — Eventuellement, achat en fin de saison. Case postale 31.564, Vauseyon, Neuchâtel.

AUTOS
Achat - Vente - Echange
Ecrire sous chiffres T. O. 448 au bureau de la Feuille d'avis.

CROIX-ROUGE SUISSE

Section de Neuchâtel et du Val-de-Ruz
Un grand marché
aura lieu sur la place de l'Hôtel-de-Ville

le samedi 24 septembre 1955

en faveur des colonies d'enfants à la mer et à la montagne

COMITE D'ORGANISATION :
Mme Jean-H. Hourlet
Mme Jean-Louis Barrelet
Mme Armand Nicati
Mme Eric DuPasquier
Mme Paulo Rothlisberger
Mme Paul Rogner
Mme Albert Schmitter
Mme Pierre Quinche
Mme Henri Ketterer
Mme Hans Marti
Mme Celso Del Vecchio
Mme Luc Vuilleumier
Mme Marcel Cornu, délégué du Val-de-Ruz
Mme Jacqueline Bauermeister
Mme Henry DuPasquier

Pour vos dons et pour tous renseignements, veuillez vous adresser au secrétariat de la Croix-Rouge, 2, avenue du Premier-Mars, Neuchâtel, Tél. 5 42 10.

REMERCIEMENTS

Dans l'impossibilité de répondre à chacun,
Monsieur Frédy ZWAHLEN et Madame

Frédéric ZWAHLEN-GOETSCHMANN

préfont toutes les personnes qui ont pris part à leur grande épreuve et qui les ont entourés de sympathie, de trouver l'expression de leur reconnaissance émue ainsi que leurs remerciements pour les nombreux envois de fleurs. Net châtél, le 5 juillet 1955.

La famille de Monsieur Roger GIRARD, très touchée des nombreux témoignages de sympathie et des envois de fleurs, remercie très sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à son grand deuil.

Neuchâtel et Saint-Blaise, le 5 juillet 1955.

à la maison... au restaurant

chacun savoure son

LECO

la délicieuse boisson légère au chocolat, pasteurisée, homogénéisée. Elle se consomme froide, tempérée ou chaude, suivant les goûts ou la saison.

Par le froid, LECO chaud...
... par le chaud, LECO froid!

En vente dans tous les établissements publics et dans les laiteries.

Médaille d'or 1^{er} rang - HOSPES, Berne 1954

Pour votre chalet...
Pour votre caravane...

SPLENDIDE JUTE
coloris mode

en cm. 130 à Fr. 5.50
le m.

SPICHI GER S. A.
Neuchâtel, Place-d'Armes 6

TAPIS
très joli milieu 240 x 340 cm., prix très avantageux. Benoit, téléphone 5 34 69.

VELO
de course «Condor», 6 vitesses, en parfait état. S'adresser à Aegerter, 10g de la Gare 29, dès 19 heures.

A vendre
poussette
blanche, marque «Helvétia» en parfait état ainsi que pare et chaise d'enfant. Tél. 5 61 71 dès 12 heures.

«Renault» 4 CV
modèle 1950, à vendre; pneus neufs, très bonne machine. Téléphoner au 5 61 07 entre 12 h. 30 et 14 heures ou dès 19 heures.

Vélo de dame
en bon état au choix sur deux. S'adresser: Mme Pellegrini, Sablons 31.

A vendre tout de suite
«VW» luxe
modèle 1955, toit ouvrant, à l'état de neuf avec taxes et assurance payées jusqu'à fin 1955. Offres sous chiffres. P 5085 N à Publicitas, Neuchâtel.

LITERIE
par le spécialiste
PERROTTE
D'Orate
Parcs 40
Tél. 5 52 78
Toutes fournitures

L'Imprimerie Centrale
1, TEMPLE-NEUF
A NEUCHÂTEL
tient à la disposition des familles en deuil un grand choix de

CARTES DE REMERCIEMENT
Elle est prête à exécuter les commandes avec soin et dans le plus bref délai

8 JUILLET

Fête de la jeunesse



JOLIE BLOUSE
Coton piqué ou voile kimono, en blanc seulement, grandeurs 60 à 100
Grandeur 60 **650**
+ augmentation par taille

ROBE DÉCOLLETÉE
en beau tissu pur coton, coloris rouge, jaune, bleu, grandeurs 60 à 100
Grandeur 60 **1380**
+ augmentation par taille

Notre grand succès!
JUPE À VOLANTS
en tissu pur coton à impressions nouvelles, grandeurs 55 à 105
Grandeur 55 **1350**
+ augmentation par taille

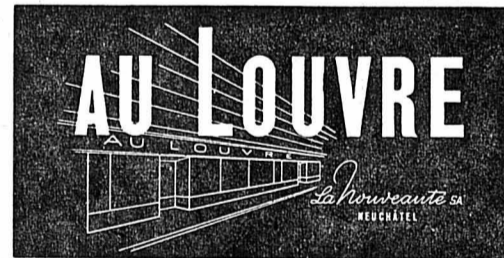
Pour le sport!
SHORT pour ENFANTS
qualité lourde, tous coloris mode, de 2 à 14 ans
Grandeur 2 ans **490**
+ augmentation par taille

CHEMISES POLO
unies ou fantaisie, grandeurs 28 à 36 **790**
+ augmentation par taille

CUISSETTES EN SATIN
croisé 1^{re} qualité, avec passant pour ceinture, grandeurs 4 à 14 ans
Grandeur 4 ans **350**
+ -40 par taille

PULL COTON UNI
ou rayé, pour enfants, toutes tailles et teintes
490 et 390

Grand choix de **SOCQUETTES**
pur coton uni et fantaisie
Au choix **145 125 115**



Un délice
les saucisses de veau de la boucherie
GUTMANN
Avenue du Premier-Mars

A vendre une
table à rallonges
ainsi que
6 chaises
cannées, le tout en bon état. Tél. 5 63 16.

A vendre
moto Condor 52
500 cm³, roulé 17.000 km., batterie neuve, complètement révisée, prix intéressant. Facilité de paiement. Garage Lugon, Pommier 1.

TEINTURERIE PRESSING DU MARCHÉ
Nettoyage à sec
PLACE PURRY - TEL. 5 25 52



Villiomonet
ELECTRIQUES
INSTALLATIONS NEUCHÂTEL

NEUCHÂTEL - Grand-Rue 4
Tél. 5 17 12

DERNIER RENDEZ-VOUS

Mercredi 6 juillet

point final des défilés de la saison printemps-été 1955 :

Bateau promenade danse et couture

un cocktail pour tous les goûts

Trois mannequins présenteront pour vous les dernières créations : costumes de bain, ensembles de plage, robes, robes, jupes, costumes de voyage.

COLLECTION :

CHÉDEL, rue Saint-Maurice 11, Neuchâtel

COIFFURE :

PAUL SCHENK, Concert 6, Neuchâtel

ORCHESTRE :

« Royal Dixieland Band » au complet

BATEAU :

« Neuchâtel » de 550 places

Taxe d'entrée : Fr. 2.50

Consommations non majorées - Bar

Départ du port 20 h. 30, retour 23 h. 15

En cas de temps défavorable, renvoi au jeudi 7 juillet (renseignements par téléphone 5 40 12)

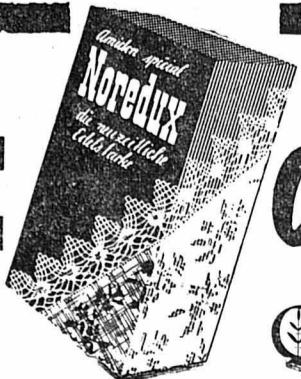
UBS

Juliet
est le mois des vacances.
Vous aurez sans doute besoin de renseignements sur les moyens de paiement en usage à l'étranger. A nos guichets des changes, vous recevrez toujours un bon accueil et vous trouverez aux meilleures conditions les billets de banque et chèques de voyage dont vous aurez besoin.

UNION DE BANQUES SUISSES

FLEURIER LA CHAUX-DE-FONDS
Covel - Travers - Peseux
La Brévine
Les Ponts-de-Martel

Noredux



amidon souple

Admirable les chemises d'homme!

Vous serez surpris de voir comme les chemises d'homme deviennent plus belles lorsqu'on les traite régulièrement à l'amidon NOREDUX. En outre, le NOREDUX protège le linge contre l'usure prématurée.

Le paquet Fr. 1.40

Muni de l'insigne de qualité de l'Institut suisse d'économie ménagère.

BLATTMANN & CO WÄDENSWIL

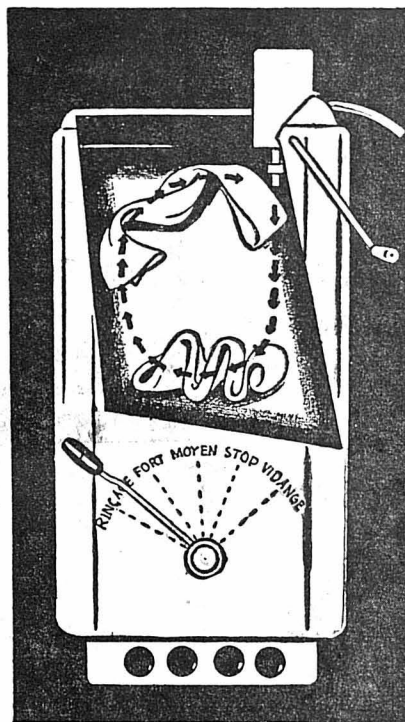
VIVI-KOLA

donne du cran!

Boisson suisse... et combien plus avantageuse!



La petite machine à laver avec la grande capacité



à hydro-réaction

Chauffage électrique et à gaz

Fr. 645.-

(sans chauffage)

En vente chez votre installateur

Intertherm SA Zurich 1

RÉNOVATION DE PNEUS

TALON A TALON

POILSOURD TOURTISEMER

Téléphone 038/5 69 69

MONRUZ 27 NEUCHÂTEL

COMME DU NEUF... SAUF LE PRIX!!!

Garantis sur facture contre tous défauts de fabrication.

LE RAMONEUR VOUS DIT :

Essso

Lorsque l'agriculteur a fauché l'herbe et qu'il l'a séchée au soleil du printemps, il n'attend pas la pluie pour rentrer son foin. Il fait vite et se réjouit d'avoir engrangé dans de bonnes conditions sa provision d'hiver.

Laissez cette satisfaction ancestrale se reporter aussi sur vous lorsque vous aurez fait votre plein d'huile combustible. Vous le ferez sachant que vous pouvez payer votre provision à fin août seulement.

Prenez contact avec le fournisseur qui s'empresse de vous livrer sa qualité de marque.

Pour copie conforme :

Huile combustible

CARBURANTS SA.

ARTICLES DE boucherie

AVANTAGEUX

Tête de veau
Cœur de veau
Ventre de veau
Rognon de bœuf
Foie de bœuf
Museau de bœuf
Fromage de porc

Mardis et jeudis
de 10 heures

Gnagis cuits

BOUCHERIE

R. MARGOT

Seyon 5 - Neuchâtel
Vente au comptant

Automobilistes !

pour votre intérieur d'auto notre magnifique

couverture de laine

au prix de : **Fr. 14.90** seulement !

BIEDERMANN

Bassin 6 Neuchâtel

Extrait de la Feuille officielle suisse du commerce

31 mai. Radiation de la raison sociale Eberhard et Cie, à la Chaux-de-Fonds, horlogerie et articles s'y rattachant, par suite de l'apport de l'actif et du passif à la société anonyme Eberhard et Co S. A., à la Chaux-de-Fonds, ci-après inscrite.

31. Sous la raison sociale Eberhard et Co S. A., à la Chaux-de-Fonds, il a été constitué une société anonyme ayant pour but la fabrication d'horlogerie, l'achat et la vente d'horlogerie et d'articles s'y rattachant, ainsi que toutes opérations qui se rapportent à tout ou à la gestion de sa fortune. Elle peut s'intéresser à d'autres entreprises ayant le même but ou des buts similaires. Elle a pour objet la continuation de la société en commandite Eberhard et Cie, à la Chaux-de-Fonds. Capital social : 250,000 fr. Il a été fait apport à la société de l'actif et du passif de la société Eberhard et Cie, soit un actif net de 250,000 fr. Président : Maurice Eberhard ; administrateur-délégué : André Montandon.

1er juin. Le chef de la maison R. Thiébaud-Gigon, exploitation du café-restaurant Elite, à la Chaux-de-Fonds, est René Thiébaud.

2. Modification des statuts de la maison Aïdus S. A., fabrication de cadrans métalliques et toutes opérations s'y rattachant, à la Chaux-de-Fonds, sur un point non soumis à publication.

2. Radiation de la raison sociale A. Gicot, encavage et commerce de vins de Neuchâtel, au Landeron-Combes, par suite de décès du titulaire.

2. Le chef de la maison Mme Alexandre Gicot, encavage et commerce de vins de Neuchâtel, au Landeron-Combes, est Madeline Gicot, veuve d'Alexandre.

3. Sous la raison sociale Scario S. à r. l., à Corcelles (NE), il a été constituée une société à responsabilité limitée qui a pour objet l'achat et la vente d'articles en tous genres, et notamment de casques pour motocyclistes. Capital social : 20,000 fr. Associés : Hermann Tempelhof et Blanche Tempelhof, née Tanner, épouse séparée de biens d'Hermann.

3. Sous la raison sociale P. Gonset-Henrioud S. A., succursale de la Chaux-de-Fonds, la société anonyme P. Gonset-Henrioud S. A., à Yverdon, exploitation d'un commerce de tissus et confections et toutes opérations s'y rattachant, a été une succursale à la Chaux-de-Fonds. Présidente et administratrice-déléguée : Elsa Gonset-Schmid ; directeurs : Richard Gonset et André Gonset ; les trois à Yverdon.

3. Le chef de la maison A. Ducommun, au Locle, achat et vente de chaussures et d'articles en plastique, est Armand-Ulysse Ducommun.

4. Modification des statuts de la maison Exor S. à r. l., à la Chaux-de-Fonds, fabrication et commerce d'horlogerie, l'associé-gérant Louis Schorer étant décédé. Sa part de 8000 fr. a été cédée aux associés René Ruchti et Louis-Ernest Schorer, dont les parts ont été ainsi portées de 8000 fr. à 12,000 fr.

4. Radiation de la raison sociale Georges Zehr, café-restaurant des Sports, à la Chaux-de-Fonds, par suite de remise de commerce.

4. Le chef de la maison Mme Marthe Dubois, à Fontaines, achat et vente de produits de beauté et produits d'entretien, est Marthe-Marie Dubois, née Prince.

4. Radiation de la raison sociale Ernest Ischer-Mercier, au Locle, entreprise de ferblanterie et installations sanitaires, par suite d'association du titulaire, l'actif et le passif sont repris par la société en nom collectif Ernest Ischer et fils, entreprise de ferblanterie et installations sanitaires, au Locle.

7. Sous la raison sociale Marcel Reuille et frère, à la Chaux-de-Fonds, Marcel-Gaston Reuille et Hubert-Oscar Reuille ont constitué une société en nom collectif ayant pour but la fabrication et la vente de bracelets et de boîtes de montres fantaisie en métal et en acier, à l'exclusion des boîtes rondes.

7. Le chef de la maison La Boutique de « Jacmine », fourrure-couture-frivolités, Mme Jacqueline Berger, à Neuchâtel, achat et vente de fourrures et confection pour dames, est Jacqueline-Marie Berger.

7. La maison Henriette Ursch, à Neuchâtel, importation de produits alimentaires d'Italie, est radée d'office, la procédure de faillite étant clôturée.

8. Modification des statuts du Fonds de secours du personnel de la maison Mauler et Cie, à Môtiers, la dénomination de la fondation ayant été modifiée comme suit : Fonds de secours du personnel de la maison Mauler et Cie S. A.

8. Le chef de la maison G. Schaefer à la Chaux-de-Fonds, exploitation de la Brasserie de la Serré, est Gottfried Schaefer.

9. La maison Henri Julliat, à Bôle, atelier de mécanique de précision, ajoutée à son genre d'affaires l'ouvrage de pierres d'horlogerie.

9. Radiation de la maison Charles Leuba, successeur de Baldi et Leuba, à Couvet, fonderie artistique, par suite de remise de commerce.

9. Le chef de la maison Charles Leuba, fonderie, Marcel Jeannot, successeur, à Couvet, commerce de fonderie artistique, est Marcel Jeannot.

9. La maison W. et P. Maritz et Co, à la Chaux-de-Fonds, auto-garage, mécanique de précision, construction de tous genres de moteurs à explosion, société en commandite, est dissoute par suite de faillite.

9. Le chef de la maison Jean-Pierre Perrin, droguerie, au Landeron, est Jean-Pierre Perrin.

10. Radiation de la raison sociale Ernest Säger et Co, à Neuchâtel, fabrication, achat, vente et représentation de machines et outils, spécialement pour ferblantiers-appareilteurs, la liquidation étant terminée.

LES SPORTS

FOOTBALL

Tournoi du F.-C. Béroche

(c) Par un temps plutôt maussade, mais qui n'empêcha pas un bon nombre de spectateurs de venir admirer les différents « onze » en présence, le F. C. Béroche organisait pour la première fois un tournoi dans notre localité. Dix équipes devaient se donner successivement la réplique et dès 10 heures du matin les joueurs évoluèrent sur le terrain en parfait état.

Le classement final est le suivant : 1. Tulleries, Grandson, gagne le challenge mis en compétition. 2. Boudry II ; 3. Béroche I ; 4. Ecole normale, Lausanne ; 5. Cortallod ; 6. Baumes ; 7. Châtelard, Bevaix ; 8. Béroche II ; 9. Les Geneveys-sur-Coffrane ; 10. Gorgier.

Quant au classement du challenge « fair play », il est le suivant : 1. Ecole normale, Lausanne ; 2. Les Geneveys-sur-Coffrane ; 3. Béroche I ; 4. Cortallod ; 5. Béroche II ; 6. Baumes ; 7. Boudry ; 8. Gorgier ; 9. Les Tulleries et 10. Châtelard, Bevaix.

L'arbitrage, assuré par MM. Furrer, de Gorgier, Cheneaux, de Serrières, et Junod, de Boudry, fut excellent et toutes les équipes eurent une très bonne tenue, malgré l'acharnement avec lequel se disputèrent les finales devant donner le classement des quatre premières équipes.

Le F. C. Béroche avait fort bien fait les choses. En résumé, bonne journée pour le football qui attire les foules même dans nos villages.

TIR

Match de tir interdistrict à Saint-Aubin

(c) Excellamment organisé par la Corporation des tireurs de la Béroche, ce match réunissait tous les fins guindons du canton et débuta le samedi après-midi déjà.

Trente-cinq tireurs prirent part à cette manifestation et d'excellents résultats furent enregistrés, puisqu'il fut décerné 7 maîtrises et 5 insignes de distinction. Voici le palmarès individuel : Maîtrise : Hermann Otz, Travers, 530 points ; F. Galland, Neuchâtel, 530 pts ; Henri Buchs, le Locle, 526 ; J. Swidalski, Travers, 525 ; A. Huguellet, Fontainemelon, 512 ; A. Bourquin, Dombresson, 508 ; J.-L. Barrelet, Neuchâtel, 503.

Distinctions : F. Perret, Neuchâtel, 256 ; E. Giroud, le Locle, 251 ; S. Nicolet, la Chaux-de-Fonds, 247 ; J. Bircher, Feseux, 245 et M. Rabaud, Noiraigue, 241.

En ce qui concerne le classement interdistricts, c'est le Val-de-Travers qui prend la tête avec 259,750, suivi du Val-de-Ruz, 246,000, du district de Neuchâtel, 240,000, le Locle, 232,500, la Chaux-de-Fonds, 230,500, le district de Boudry n'étant pas classés.

Tous les tireurs ont été enchantés des installations mises à leur disposition et ont déclaré l'organisation de ces joutes parfaites en tous points.

YACHTING

La coupe du lac de Neuchâtel 1955

(c) C'est au Cerce de la voile de la Béroche qu'il appartenait d'organiser cette compétition qui est devenue de tradition sur notre lac. Il s'agit d'une épreuve d'endurance qui conduit les navigateurs de Saint-Aubin à Neuchâtel, puis à proximité d'Yverdon, pour rejoindre ensuite leur point de départ.

Dix-huit voiliers de différents types (un record pour cette épreuve) prenaient le départ samedi soir à 19 heures pour cette randonnée nocturne. Dix-huit concurrents se sont retrouvés dimanche matin au port de Saint-Aubin, aucun abandon n'ayant été enregistré. Cette régate ne se courant pas par catégories d'embarcations, le palmarès s'établit sur les temps réels accomplis pour effectuer le parcours. Divers challenges cependant étaient attribués aux différents types de bateau.

Les arrivées à Saint-Aubin commencent dimanche matin vers 7 heures pour se terminer vers 11 heures.

Voici les résultats enregistrés :

1. « Spyr » à M. Brunner (M.Y.) 6 m. J.L. 11 h. 48' 13". 2. « Valdaba », barré par Grimm (M.Y.) lacustre 12 h. 13' 20". 3. « Felon II », barré par Grosjean (C.V.N.) 6 m. J.I. 12 h. 33' 20". 4. « Saint-Joran » barré par Belleton (C.V.N.) J.K. 20 m. 12 h. 37' 42". 5. « Bel Gazon » barré par Dreyer (C.V.N.) belouga, 12 h. 46' 12". 6. « Trial » barré par Jacot (C.V.N.) J.K. 30 m. 12 h. 48'. 7. « Vagi-bonde » barré par Perisset (C.V.N.) J.K. 20 m. 12 h. 50' 51". 8. « Refuge II » barré par Lutz (C.V.N.) J.K. 20 m. 12 h. 52' 07". 9. « Mathurin » barré par Buertschli (C.V.N.) J.K. 20 m. 13 h. 04' 30". 10. « Lucette », barré par Sauer (C.V.B.) J.K. 20 m. 13 h. 05' 10". 11. « Surcouf » barré par Béguin (C.V.N.) belouga, 13 h. 21' 20". 12. « Scherzo » barré par Schenk (C.V.E.) belouga, 13 h. 25' 03". 13. « Mistral » barré par Robert (C.V.N.) J.K. 20 m. 13 h. 31' 40". 14. « Saphir » barré par Jacobi (S.C.M.) belouga, 13 h. 34' 49". 15. « Samoa » barré par Widmer (M.Y.) J.K. 20 m. 13 h. 48'. 16. « Salem » barré par Maeder (M.Y.) 15 m. S.N.S., 13 h. 58' 10". 17. « Saint-Yves » barré par Graber (C.V.B.) 15 m. S.N.S., 14 h. 16' 30". 18. « Naustica » barré par Glauser (C.V.N.) belouga, 15 h. 34' 45".

M. Brunner, sur « Spyr », gagne pour la troisième fois en cinq ans la « Coupe du Lac » offerte à l'époque par feu M. Tribollet. Elle lui est définitivement attribuée. Quant aux challenges destinés aux différents types d'embarcations, ils vont à MM. Brunner, Belleton, Dreyer et Maeder.

Quoique le temps fut quelque peu orageux il ne nuit pas trop à l'épreuve les capacités d'endurance des équipages et la régate se déroula sous des airs variables, certes, mais cependant bien soutenus.

La cérémonie de remise des récompenses présidée par le docteur de Wyss, président du C. V. B., mit un point final à cette régate fort bien organisée aux dires des participants qui remercièrent le Cerce de la voile de la Béroche de la cordiale réception qui leur fut assurée.

Etat civil de Neuchâtel

NAISSANCES : 23 juin.

Humbert-Droz, Claude-Frédéric, fils de Maurice, agriculteur à Lignéres, et d'Hélène-Georgette, née Lüthi ; Bettenmann, Rolf-Werner, fils de Louis, ferblantier à Corcelles, et de Gertrude, née Gloor, 24. Delay, Michel, fils d'Henri-Hermann, employé C.F.F., à Travers, et d'Odette-Marguerite née Kohler, 25. Rochat, Eliane-Lucette, fille d'Emile-Louis-Alexis, employé C.F.F. au Locle, et de Lucette-Marcelle, née Verdon ; Corveon, Marianne, fille de Paul, jardiner à Neuchâtel, et de Susanne-Sophie, née Gollay ; Fülkiger, Claudine, fille de Charles-Ernest, horloger à Bevaix, et de Liliane, née Zwalhen, 26. Zimmermann, Anne-Lise, fille de Hugo-Fritz, employé de bureau à Boudry, et de Marie-Cécile, née Fries. Schaeffer, Gérald-Louis, professeur à Neuchâtel, et Czesnowska, Anne-Marie-Fernande, Elisabeth à La Ferté-Macé (France), 27. Pappaux Pierre-Albert, électricien à Neuchâtel, et Roquier, Marie-Louise, à Corcelles ; Chappuis, André-Albert, industriel à Neuchâtel, et Stengele, Lysiane-Arlette ; Ballaman, Paul-Alexandre, régisseur et Augsburg, Liliane-Alice, les deux à Neuchâtel ; Klein, Charles-Alphonse-Hugo, comptable, et Chevaley, Gilberte-Valentine-Rose, les deux à Neuchâtel.

MARIAGES : 25 juin.

Vinét, Paul-Auguste, entrepreneur à Neuchâtel, et Scherrer née Balissat, Adrienne-Liliane-Violette à Montreux ; Vidon, Pierre-Samuel, ferblantier-appareilleur et Stucki, Georgette-Andrée, les deux à Neuchâtel. 27. Bovet, Willy-James, gendarme à Neuchâtel, et Flaction, Susanne-Madeleine, à Chavornay.

DÉCÈS : 23 juin.

Frigeri, François, né en 1890, commissionnaire au Locle, épouse de Rose-Hélène, née von Almen ; Bettenmann, Rolf-Werner, né en 1955, fils de Louis et de Gertrude, née Gloor, ferblantier à Corcelles. 24. Matthey-Jeanette née Hänel, Clara-Pauline, née en 1882, ménagère à Neuchâtel, veuve de Matthey-Jeanette, Frédéric-Edouard, 25. Zwalhen, Fritz, né en 1911, maître couvreur à Neuchâtel, divorcé. 26. Märki, Jean-Edouard, né en 1890, vigneron à Boudry, veuf de Gertrude-Marie, née Galland.

RADIO

Mardi

SOTTENS et télédiffusion : 7 h., Radio-Lausanne vous dit bonjour. 7.15, inform. 7.20, disques. 7.30, concert. 7.45, Concert matinal. 8.00, émission de l'ensemble d'ensemble. 12.15, la disquette du curieux. 12.30, accordéon. 12.45, inform. 12.55, disque. 13 h., Mardi les gars ! 13.10, les variétés du mardi. 13.30, Concerto en la mineur, pour piano et orchestre. 13.45, émission mélodique. 13.55, guitare. 17 h., Quatuor, Dvorak. 17.30, avec les Gitans. 18.05, musique de danse. 18.30, cinémagazine. 18.55, le micro dans la vie. 19.15, inform. 19.25, le miroir du temps. 19.45, disque. 19.50, le Forum de Radio-Lausanne. 20.10, airs du temps. 20.30, concert théâtral. Les gants noirs, de René Maurice-Picard. 22.30, inform. 22.35, entretien sur la peinture moderne. 23 h., disques.

BEROMUNSTER et télédiffusion : 6.15, Inform. 6.20, gymnastique. 6.30, musique légère. 7 h., inform. 7.05, concert matinal. 11 h., émission d'ensemble. 12.15, nouveaux disques. 12.30, inform. 12.45, pour les amateurs d'opéras. 13.30, valse viennoises et mélodies d'opérettes. 14 h., récit et conte. 16.30, concert récréatif. 17.30, pour les enfants. 18 h., musique populaire. 18.50, l'heure de l'information. 20 h., concert symphonique. 21.05, opéra de chambre, Schöber. 22.15, inform. 22.20, jazz-courrier.

CARNET DU JOUR

Aula de l'Université : 20 h., Audition d'élèves du Conservatoire.

CINÉMAS

Studio : 20 h. 30, Quel des orfèvres. Apollo : 15 h. et 20 h. 30, Les anges déchus. Palace : 20 h. 30, Adam est... Eve. Théâtre : 20 h. 30, Androcles et le lion. Rez : 20 h. 30, Tambour battant !

FEUILLETON

de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

CHUTE LIBRE

par 1

Albert et Jean CRÉMIEUX

Mystérieuse arrivée de l'aérolithe

J'ai toujours pensé que les hommes étaient stupides de s'agglomérer dans de grandes villes où ils sont la proie du bruit, de la poussière et de la saleté ; aussi ai-je, depuis bien longtemps, transporté mes pénates dans un petit bourg du Puy-de-Dôme. Je vis là entre mes livres, mes poulets, mon chien, ma chèvre, ma bibliothèque et mes souvenirs.

Ma vie a été unie, toute simple. Je suis, de mon naturel, fort paisible. Cependant, j'ai activement participé à la guerre comme « chiffreur » et « déchiffreur » sous le pseudo de BG 48 !

Pourquoi diable, moi, Frédéric Boisson, ai-je pris parti ? M. de la Bardinière, mon vieil ami, professeur de psychologie comparée à la faculté de Clermont-Ferrand, m'a fourni, de cette extravagante attitude, la seule explication plausible : chaque être vivant est, paraît-il, formé de la juxtaposition de deux êtres, « l'habituel »

et, en quelque sorte, son contraire. Cela explique, par exemple, qu'un vieux notaire honnête et rangé puisse, tout à coup, subventionner le casino de Royat et, ainsi, dévorer le douaire des antiques vieilles dames, ses infortunées clientes.

Mon « contraire », blotti dans le plus secret de moi-même, rêvait d'aventures. Je dois à cette circonstance de posséder quelques souvenirs amusants et d'être devenu d'une jolie force dans l'art du déchiffrement.

En ce mois d'août 1948, toutefois, c'est le Boisson coutumier, fort pantouflard, qui prévalait et vivait doucement, dans la paix la plus profonde, une vie sans éclats, sans risques, mais non dépourvue de petites joies.

Ce soir-là, proche le coucher du soleil, je repiquais dans un pot un magnifique pied de dahlia Bette Davis. Je dois vous dire en passant que, de la route, mon jardin est caché à la fois par ma maison et par une haie de trembles et de fusains, doublée d'une rangée de pommiers ; le fond du jardin lui-même donne sur une lande couverte de genêts, de fougères et de bruyères. Tant et si bien que, propriétaire de vingt ares, en tout, je dispose, en vérité, d'un immense espace.

Donc, je repiquais mes dahlia lorsque l'Aventure, une deuxième fois, vint me chercher à domicile. Elle m'empoigna en quelques secondes !

J'eus, d'abord, l'impression qu'un obus de 305 tombait sur moi ; je demeurai une fraction de seconde plus ahuri qu'effrayé et me retrouvai en fin de compte, poussé par une force inconnue, assis dans un carré de potirons.

Dans ma chute, je m'étais agrippé à mon pied de dahlia, il m'était resté dans la main.

Quand je me relevai, je jetai autour de moi un coup d'œil circulaire. La maison était là, toute blanche, ni plus ni moins lézardée qu'à son ordinaire ; mais une fenêtre, précédemment ouverte, s'était fermée, la cage aux serins, suspendue à une chaînette, se balançait encore, les oiseaux héraissaient leur huppe, mon coq Bigorno poussait son cri d'alarme, les poules se bousculaient à la porte de leur dortoir.

Je me levai lentement, m'essayai et demeurai quelques instants incertain ; ma première réaction fut assez stupide : j'évaluai les dégâts ! BG 48 était, à coup sûr, enfoui sous Frédéric Boisson, professeur d'allemand en retraite, entomologiste amateur, fort attaché à sa tranquillité. Je fus une bonne minute avant qu'un mot ne vint frapper à la porte de mon imagination : « aérolithe ». Ce mot eut sur moi un effet rassurant. Le mystère est effrayant : le mot dissipait le mystère.

Je fis quelques pas en avant, et c'est alors que BG 48, endormi depuis deux ans, s'éveilla. Non seulement je ne m'enfuis pas à toutes

jambes, comme l'aurait dû faire le sagement froussard Frédéric Boisson de tous les jours, mais je humai, écoutai, scrutai ; pour tout dire, je me redressai comme le chien de chasse qui, somnolant au coin du foyer, voit son maître décrocher le fusil. Tout de suite, une particularité retint mon attention. Jusqu'à ce jour, j'avais cru — comme tout le monde, à l'existence de sept couleurs et de leurs composantes. Or, l'aérolithe comportait des couleurs rigoureusement inédites.

Je tentai de rassembler toutes mes connaissances sur les aérolithes. Des mots me revinrent en mémoire. Je me souvins que leur chute s'accompagne, le plus souvent, de phénomènes lumineux, d'une odeur de phosphore ou de soufre et que leur surface, rodée après leur formidable randonnée interplanétaire, est parfois recouverte d'émail carbonifère. Mon aérolithe était différent. Sous l'aspect général, il comportait quatre côtés visibles. Chacun de ces côtés était grosso modo, orienté vers un des quatre points cardinaux. Le premier coup d'œil évoquait l'idée d'un appareil crute, usiné, et non l'idée d'une masse brute détachée d'une autre masse par un hasard, une explosion ou une désintégration.

Vu sur son côté est, l'aérolithe différait sensiblement ; il ressemblait un peu à la coupe d'un fond de mine, on y découvrirait des clivages assez parallèles et des taches presque rondes. Les mots manquent,

aussi bien en français qu'en allemand, en anglais, en espagnol, en arabe et en latin, seules langues que je connaisse bien, pour décrire l'aérolithe tel qu'il m'apparut ce jour-là, qu'il s'agisse de sa contexture, de sa couleur, de sa dureté, de son odeur, de sa vie intérieure.

Il me faut procéder par approximation, par « à peu près » : tout d'abord, sa surface comportait des excroissances formant bloc, à n'en pas douter, de matières différentes, et retenues les unes aux autres sans qu'apparussent ni boulons, ni rivets, ni tendeurs, ni rien qui en évoque l'idée ; au toucher, la surface de l'aérolithe n'était, à proprement parler, ni dure ni molle, ni rigide ni élastique, ni froide ni chaude ; ceci peut paraître extravagant, mais correspond entièrement à la vérité. Pour me faire autant que possible comprendre, le mieux est de procéder par exemples. Supposez qu'un farceur ramasse mille chenilles, les forme en carré, et ayant bandé les yeux d'une jeune dame, puis guidant sa main, lui demande de caresser, du bout du doigt, une délicieuse peluche. La dame, les yeux bandés, caressera avec plaisir la peluche ; qu'on lui ôte le bandeau et elle s'évanouira de peur, sans pour cela que les chenilles aient changé en quoi que ce soit.

Les surfaces de l'aérolithe — je parle ici des surfaces immobiles — étaient fondamentalement diffé-

rentes des surfaces que nous avons coutume de toucher ici-bas, en ce sens qu'elles transmettaient au cerveau humain, non les sensations traditionnelles de chaud, de froid, de dur, d'élastique, mais des sensations différentes.

Je comptai en tout vingt couleurs : quatorze dérivant du bleu, du blanc, du noir et du jaune et six absolument inédites pour un œil humain. Sauf pour deux d'entre elles, je ne puis en donner une bonne définition visuelle, pas plus qu'on ne peut expliquer à un aveugle ce qu'est le bleu.

Finalement, je me couchai ce soir-là d'assez méchante humeur. J'ai chez moi un excellent lit de plume. Le lit de plume fait revivre en moi l'homme débonnaire, ennemi du bruit, de la gloriole et de l'aventure.

Je pesai donc, sans trop de vanité, diverses hypothèses : mon aérolithe était-il un aérolithe ordinaire ? Dans ce cas, à quoi bon en parler ? Le plateau de la Sorre est plein de « pierres du ciel », vieux aérolithes refroidis et désaffectés, dont personne ne s'occupe. Toutefois cette hypothèse semblait peu probable. Je me levai et j'apportai dans mon lit le tome 1 du « Grand Larousse », à l'article « aérolithe ».

(A suivre)

Excursions ...

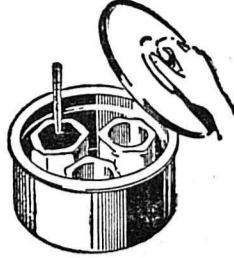


délicieuse
rafraîchissante
salutaire

à la maison,
profitez de la grande
bouteille de ménage

Tous les jours

DÉMONSTRATION de la préparation du YOGHOURT



APPAREIL SANITOR
complet avec 7 pots
Fr. 41.60

APPAREIL 3 POTS
Fr. 28.60

Dès mardi 5 ert

H. BAILLOD & A.
NEUCHÂTEL

Dès mercredi 6 ert

BEGUIN & PERRIN
à la ménagère
NEUCHÂTEL
2 PLACE PURRY

PHOTO

Développement 6X9 80ct.

Copie 6x9 20 ct.

3 films 6x9 pour 4.50

Photo Adox, case postale 6437, Neuchâtel.

A vendre

tout
pour le bureau

bureau américain, clas-
seurs, fauteuil, G. Etien-
ne, bric-à-brac, Moulins
No 18.

Palée et
bondelle

à Fr. 2.20 le ¼ kg.

Filets

à Fr. 3.50 le ½ kg.

Arrivage d'un

bel assortiment de

poissons

de mer

frais

et filets

LEHNHERR

Frères Tél. 5 30 92

On porte à domicile

et nous expédions

au dehors

Lut

Croix-du-Marché

(Bas rue du

Château)

Toute la

MUSIQUE

LARD

de bajoue

BOUCHERIE

R. MARGOT

Vente au comptant

Sachet transparent si pratique
pour le pique-nique



Cornichons.
Oignons.
Mélanges
surfins

Avec
bons-images
Avanti

Ravigotant!

En vente dans les boucheries-charcuteries, et dans les bons magasins
d'alimentation

Nouveau! Colgate

vous offre
2 nouveaux Shampoings!

Colgate Lotion Shampoo - très doux, sur-
tout pour cheveux secs! Ce shampoing
semi-liquide nourrit cheveux et cuir chevelu.
Sa lanoline rend soyeux et dociles au peigne
même les cheveux secs les plus rebelles!

Colgate - Shampoing à l'œuf contient
des éléments régénérateurs! Il soigne la
chevelure, la nourrit et la fortifie. Les cheveux
lavés au shampoing Colgate à l'œuf n'ont pas
besoin d'un autre rinçage spécial.



Il lave mes cheveux à fond sans
les dessécher, leur donne un
beau brillant soyeux!



vollà enfin un shampoing qui
fortifie mes cheveux fins et soy-
eux, rend ma coiffure durable.
Et puis, aucun rinçage spécial
n'est nécessaire!



sa mousse compacte et odo-
rante débarrasse mes cheveux
de toutes pellicules, les rend
souples et faciles à coiffer!

Maintenant,

tous les
shampoings
Colgate sont aussi
vendus en poches
plastiques et ne
coûtent que
fr. —.45

Flacons:
Colgate Lotion fr. 2.25
Colgate Liquide fr. .60
1.25 et 2.25



Colgate-Palmolive SA, Zurich

**Le savon rend les cheveux ternes - mais le
shampoing Colgate leur donne un brillant soyeux!**

Silhouettes Nouvelles



BLOUSE en popeline unie, ravissants coloris **16.90**

JUPE ample, en popeline, la grande mode **27.50**

LA BELLE CONFECTION POUR DAMES

BLOUSE de nylon, blanche, vite lavée, vite séchée, elle ne se repasse pas . . . **11.90**

JUPE très mode, en coton imprimé, teintes fraîches **22.90**

AUX **Amourins**
NEUCHÂTEL

CHRONIQUE RÉGIONALE

VIGNOBLE

HAUTERIVE Vacances scolaires

(c) Dans sa dernière séance, la commission scolaire, présidée par M. Roger Aeschmann, a fixé la date des grandes vacances d'été de l'école primaire. Celles-ci auront lieu du 8 juillet au 22 août. La rentrée se fera le lundi 22 août. Souhaitons à nos écoliers le beau temps pour cette période.

ENGES Petite chronique

(c) A en croire les données froides autant que rébarbatives d'un cycle météorologique établi par un docteur honoris causa en la matière et portant sur une période d'un demi-siècle, nous sommes bons pour deux ans encore à être sans savoir au juste ce que sont un vrai printemps et un été digne de ce nom ! C'est gai ! Et nous-nous ne cessons de nous en rendre compte par ce que le niveau moyen du moral soit si bas et toujours voisin du zéro ! Vivement le printemps 58 !

Jusqu'à-là, vivons de nos réminiscences plus ou moins précises et essayons de penser à autre chose !

Le syndic, pour sa part, vient par exemple de penser à faire retirer les deux signaux du poteau indicateur au sud du collège ! Il était temps ! Depuis bientôt un semestre, en effet, ces derniers, délavés par la pluie, portaient froidement la dénomination de Perreux en lieu et place de celle de Lignières et de celle de Chaumont ! De quoi faire précisément chavirer la raison des nombreux automobilistes qui s'arrêtent devant de sphinx moderne et les rendre bons pour un stade dans la triste maison. Bon ordre, à en fin de compte, à ce triste état de choses et, sous peu de vrais écritures mettront enfin les usagers de la route sur la bonne voie !

Nous nous permettons en passant de rendre gentiment ces derniers attentifs au fait qu'un véhicule, roulant à une vitesse supérieure à 30 km/heure, soulève automatiquement avec des nuages de poussière l'indignation impuissante des piétons et des habitants !

LIGNIÈRES

Une belle activité

(sp) Récemment, le Conseil communal s'est réuni pour fêter les 25 ans d'activité au sein de l'exécutif de son président, M. Ernest Bonjour.

C'est en effet le 1er juin 1930 que ce citoyen très dévoué a été nommé à la mairie et a été élu à la commune occupant directement le poste de syndic qu'il n'a pas abandonné jusqu'à ce jour. Ne va-t-on pas, depuis 1914, il était membre du Conseil général et qu'indépendamment de ses fonctions, il s'occupa avec dévouement de 1918 à 1922 de la commission scolaire. De 1923, les électeurs l'envoyèrent au Grand Conseil où il siège toujours.

Le conseil de paroisse a également en lui un membre écouté et avisé, et cela depuis 1918.

Une si belle activité dans les affaires publiques ne devait pas passer inaperçue et les membres de l'exécutif décidèrent-ils de lui remettre, au cours d'une petite cérémonie, un plateau d'argent aux armées de Lignières.

Si l'on ajoute à ce tableau l'activité que M. Ernest Bonjour déploie dans les milieux agricoles, on devra convenir que Lignières a le privilège d'avoir sa tête un citoyen très dévoué à la cause publique.

VAL-DE-TRAVERS

Les comptes du R.V.T.

(c) Les actionnaires du R.V.T. se réuniront prochainement pour prendre connaissance du rapport du conseil d'administration et des comptes.

En ce qui concerne l'exploitation du chemin de fer, les produits ont été, en 1954, de 677,192 fr. 88 et les charges de 613,188 fr. 58, d'où un excédent de produits de 64,004 fr. 30. S'agissant du service des autobus, basé sur six mois, les recettes furent de 16,907 fr. et les dépenses de 29,336 fr., d'où un déficit de 12,429 fr. Quant au compte de profits et pertes, il boucle par un déficit de 45,889 fr. 82, mais il y a lieu de préciser à ce propos que, dans les charges, les amortissements figurent pour 90,622 francs. En 1953, le déficit du compte de profits et pertes était de 50,979 fr. 71.

Pendant l'année dernière, le R.V.T. a transporté 951,853 voyageurs (964,358 l'année précédente) et 76,116 (65,313) tonnes de marchandises.

FLÉURIER

Un beau bénéfice

(c) C'est celui réalisé par le comité des dames de l'hôpital lors de la vente qui eut lieu le mois dernier et qui a produit une somme nette de 9700 fr.

Départ dans la gendarmerie

(c) Jeudi ont pris officiellement fin les fonctions du caporal de gendarmerie Pierre Mussillier, qui a fait valoir ses droits à la retraite.

Entré dans la police cantonale en 1920, M. Mussillier s'était fait apprécier à Fleurier où il était chef de poste depuis quelques années.

Il sera remplacé par le caporal Robert Sermet, venant de Valangin.

Course des personnes âgées de Fleurier

(c) C'est celle à laquelle ont été conviées, grâce à l'initiative de Scour Louise, près d'une centaine de personnes âgées du village qui ont été conduites, mercredi après-midi, dans la vallée de Joux.

Une collation a été servie aux participants. Le soir, ils étaient attendus sur la place du Marché par l'harmonie « L'Espérance ».

LES VERRIÈRES

Deux départs dans le corps enseignant

(c) M. Pierre Leuba, maître littéraire à l'école secondaire des Verrières, vient d'être nommé professeur de français et d'histoire à l'École supérieure de commerce à Neuchâtel.

M. Leuba enseigne depuis vingt ans chez nous et son prochain départ est vivement regretté, car il a mis tout son cœur d'homme intègre à sa tâche et les nombreux élèves qui bénéficièrent de ses leçons lui en gardent une sincère gratitude.

Dans sa paroisse aussi, il va laisser une place vide ; il est, en effet, depuis longtemps, membre du Collège des anciens et député au Synode.

Cet appel d'un de nos maîtres à Neuchâtel entraînera un autre départ très regretté aussi, celui de Mme Leuba. Depuis trois ans, elle avait accepté de reprendre la direction d'une classe primaire qu'elle dirige avec un dévouement et une compétence qui lui valent l'affection de ses petits élèves et l'estime de tous.

Course primaire

(c) C'est une course magnifique que viennent de faire les élèves de notre école primaire. Tous les participants ont voyagé ensemble jusqu'à Thounex et, de là, tandis que les enfants des premières années allaient passer quelques heures dans le cadre reposant de Faulensee, les aînés continuaient leur promenade jusqu'à Wenggenalp, montaient tranquillement à la Petite-Schlegel, pour redescendre après diner sur Alpigen parmi les rhododendrons fleurissants.

Et cette promenade au pied des majestés oberlandaises splendissantes de soleil, fut un émerveillement.

Au retour, les écoliers furent accueillis aux accents de la fanfare et le président de la commission scolaire narra brièvement, mais avec enthousiasme, la journée radieuse et remercia tous ceux qui avaient contribué à son succès.

L'école secondaire en course

(c) Lundi 27 juin, les cinquante élèves de notre école secondaire se sont mis en route pour une course de deux jours. Leur but était l'île allemande de Malnau, dans le lac de Constance. Ils l'atteignirent après avoir visité Saint-Gall et s'être arrêtés pour la nuit à Kreuzlingen. Au retour, ils descendirent le Rhin jusqu'à Schaffhouse.

LA CÔTE-AUX-FÈES

Nos écoles en courses

(c) Réparties en deux groupes, nos classes ont effectué leur course annuelle, le mercredi 15 juin, les petites, accompagnées d'un certain nombre d'adultes, sont montées dans les cars pour se rendre au signal de Bougy. Mercredi, le second groupe, celui des grands, également renforcé de plusieurs parents et membres de la commission scolaire, prendra le départ pour l'ascension des Rochers-de-Naye. Nos élèves ont pu contempler de là-haut une des plus belles contrées de notre Suisse romande.

AUX MONTAGNES

LA CHAUX-DE-FONDS

Retraite à la gare

(c) Nous apprenons que M. Robert Schilli, chef de gare à la Chaux-de-Fonds, vient de prendre sa retraite, pour raisons de santé. Agé de 60 ans, il est entré au service des chemins de fer en 1912 ; il se retire ainsi après 41 années de bons et loyaux services.

M. Schilli, chef de gare depuis cinq ans, très apprécié du personnel et de la population chaux-de-fonnoise ira habiter Vaumarcus.

M. Georges Dubois, jusqu'ici adjoint, a été appelé par la direction des C.F.F. à succéder à M. Schilli, comme chef de gare. M. Dubois est entré au service de la Confédération en 1913. Agé de 58 ans, il était précédemment chef de gare à Moutier et depuis deux ans seulement adjoint à la Chaux-de-Fonds.

Assemblée de l'Association de développement

(c) L'Association pour le développement de la Chaux-de-Fonds a tenu son assemblée générale récemment à l'hôtel de la Fleur de Lys, sous la présidence de M. Paul Macquat. Dans son rapport, le président a annoncé que le comité vient d'éditer un dépliant du Jura neuchâtelois, tiré à 100,000 exemplaires, d'une belle tenue. Il a fait également l'histoire du film documentaire qui vient d'être tourné sur la Chaux-de-Fonds, dont les commentaires sont de M. J.-M. Nussbaum, journaliste. Cette réalisation, qui a coûté 60,000 francs, est due à l'appui financier des pouvoirs publics et des milieux industriels. M. Macquat a ensuite donné connaissance des activités du comité en faveur du développement des Montagnes neuchâteloises. En 1954, les hôtels de la ville ont enregistré 48,710 nuitées.

Les comptes présentés par M. André Chopard, secrétaire-caissier, qui bouclent par un léger bénéfice, ont été ratifiés par l'assemblée.

Après quelques nominations statutaires, plusieurs délégués ont pris la parole pour solliciter des renseignements sur la création éventuelle d'un bureau permanent. Cette question a été renvoyée à l'étude du comité.

LA CHAUX-DU-MILIEU

Chanteurs et musiciens en course

(sp) Nos deux sociétés, le Chœur mixte paroissial et la fanfare, qui travaillent avec le même directeur, M. Louis-Edgar Brunner, viennent de faire ensemble leur course annuelle, fort réussie, en Alsace.

VAL-DE-RUZ

VILLIERS

Un beau concert

(c) Jeudi soir, sous la direction de M. Jeanneret, de la Chaux-de-Fonds, la société de musique « La Constante », de Dombresson-Villiers, a donné un concert de choix et varié sur la place du village, devant une belle assistance.

RÉGIONS DES LACS

ESTAVAYER-LE-LAC

Le tabac dans la Broye

L'Association des planteurs de tabac de la Broye vaudoise et fribourgeoise, qui groupe quelque 1500 membres, a tenu son assemblée sous la présidence de M. Didier Dubey, député au Grand Conseil fribourgeois, de Dombidier.

En 1954, on a compté 3,655,000 mètres carrés de cultures de tabac, soit plus de 1000 poses, qui ont produit 869,430 kilos, pour une valeur de 2,753,600 fr. En 1954, 21 hangars pour sécher le tabac ont été construits. Il y en aura, en 1955, 51. Cet automne, une nouvelle convention sera signée entre l'Association des fabricants, que préside M. Burrus, et la Fédération suisse des planteurs. Enchant la parole, M. Paul Torche, président du gouvernement, a relevé que, en 1954, 64,35 % des tabacs de la Broye ont été classés en 1re catégorie (53,90 % en 1953).

CONCISE

Conseil communal

(c) Sous la présidence de M. Willy Durrenmatt, il a adopté les comptes de commune qui bouclent avec un déficit de 9600 fr., présentant aux recettes 172,500 fr. et aux dépenses 182,100 fr. Le déficit est dû à une grosse charge de 74,900 fr., dont 31,000 fr. à la charge de la commune pour l'aménagement d'une classe primaire supérieure et d'une salle du Conseil dans le bâtiment de la boucherie communale.

Un disque d'interdiction de circuler, avec limitation de charge à 1,5 tonne et bordiers seuls autorisés, sera posé à l'entrée du nouveau chemin communal de la Raisse débouchant sur le nouveau pont C.F.F. ; sur le rond-point, un deuxième disque d'interdiction de stationner sera également posé. Un écriteau mentionnant l'interdiction de se baigner sera planté au port de Concise.

BIENNE

Pour entretenir et nettoyer les routes communales

(c) L'entretien et le nettoyage des routes de la commune de Biemme ont coûté à la ville, l'an passé, 1,041,777 fr., ce qui représente en moyenne 20 fr. par habitants ; 75 ouvriers ont été occupés à ce travail.

Pour nourrir une ville

(c) Pour nourrir la population de Biemme en 1954, il a fallu abattre 1928 porcs, 263 pièces de petit bétail, 451 chevaux, soit en tout 18,211 pièces. En outre, on a importé 318,842 kg. de viande fraîche, 288,024 kg. de charcuterie et 54,305 kg. de volailles, poissons et conserves.

Pour meubler l'esprit

(c) L'an dernier, la Bibliothèque de la ville a prêté 43,150 livres (32,412 ouvrages littéraires et 10,738 de sciences) ; 1261 nouveaux livres sont venus enrichir les collections.

Pour se distraire

(c) Il y a de la cinéma qui attire, en 1954, 787,951 personnes. Les soirées de sociétés en retinrent 347,901, le football 83,383, le dancing 39,588, le cirque 36,916 et Carnaval 29,376.

Tous ces spectacles produisirent 299 mille 949 francs d'impôt.

YVERDON

Le marché du travail

(c) A l'heure actuelle, le chômage, dans la commune d'Yverdon, est pratiquement résorbé. En effet, seules cinq personnes (trois pierristes, un musicien et un cuisinier) se sont présentées au contrôle de juin.

Au début de l'année, il y avait quatre-vingt-un chômeurs inscrits ; le plus grand nombre d'entre eux sont maintenant employés par l'industrie du bâtiment.

Toujours plus d'écoliers !

(c) La municipalité demande au Conseil communal de lui accorder un crédit supplémentaire de 7500 fr. pour procéder à la réfection de trois salles d'école au château et couvrir un dépassement de 1500 fr. enregistré sur le compte budgétaire « Entretien des écoles du château » et nécessaire par divers travaux dans deux autres salles. Alors que l'on pensait pouvoir libérer quelques locaux de ce vénérable bâtiment, une fois la construction du collège de Fontenay achevée, il a fallu bon gré mal gré y renoncer, car le nombre des élèves à Yverdon ne cesse d'augmenter.

VALLÉE DE LA BROYE

PAYERNE

Conseil communal

(c) Réuni en séance le 30 juin sous la présidence de M. A. Capt, 52 conseillers répondent à l'appel. Avant de passer à l'ordre du jour, le président informe le Conseil de l'arrivée au pouvoir du nouveau préfet du district de Payerne, M. Fernand Savary, député et agriculteur à Corcelles, qui remplacera M. A. Nicod. Celui-ci se retire pour raison d'âge.

Rapport de la commission chargée de l'étude de l'arrêté d'imposition pour les années 1956-1957. — Ce rapport ne donnant pas lieu à des discussions, il est accepté et adopté à la majorité des conseillers.

Rapport de la commission de gestion sur l'exercice 1954. Après lecture du volumineux rapport, le président de cette commission propose à l'assemblée d'accepter les comptes tels qu'ils sont présentés. Puis le président du Conseil procède à la lecture des différents chapitres qui sont soigneusement passés au crible.

Le chef de la finance communale, M. Jacques Givis, recommande à tous les conseillers une restriction dans les dépenses prévues au budget ; il faut avant tout songer à sauvegarder le trésor communal.

La grande fontaine historique sise à la Grand-Rue, gênant à la circulation des piétons sur le trottoir à cet endroit-là, sera déplacée. Il en est de même pour le vieux W.-G. qui bordait cette rue principale ; ils sont appelés à disparaître et seront remplacés par des constructions modernes.

Les recettes provenant du stade municipal ne donnent pas entière satisfaction aux conseillers ; elles seront à l'avenir mieux équilibrées. Une installation de chauffage dans les vestiaires du stade de cirque. Pour les abattoirs, une amélioration des locaux est aussi reconnue nécessaire.

Les comptes communaux et la bourse des pauvres sont acceptés à la majorité des membres du Conseil.

A LA FRONTIÈRE

PONTARLIER

Le prix des bois continue à monter

(c) La séance d'adjudication de printemps des chablis est déroulée dans une atmosphère très animée, et a mis en évidence des modifications profondes dans les tendances du marché du bois.

En effet, les 185 articles de l'affiche d'un volume total de 30,516 mètres cubes, ont été adjugés pour le prix global de 189,284,900 francs français, non compris les charges et frais divers qui vont de 13 % pour les coupes communales à 18 % pour les coupes domaniales. Le prix moyen du mètre cube de chablis non façonné est environ de 6000 francs français, charges et frais en plus. La hausse, par rapport à l'année dernière, est de l'ordre de 70 %. Mais il convient de remarquer que les chablis de cette année étaient en général de plus grosses dimensions et d'une qualité très supérieure à ceux de l'exercice précédent.

Le prix moyen du mètre cube de bois sain sur pied est de 6600 francs français environ. La hausse, par rapport aux cours de l'automne dernier, est de 25 % environ ; ce chiffre est bien inférieur à celui relevé pour les chablis, ce qui confirme que les prix spectaculaires auxquels se sont élevés ces derniers sont en bonne part expliqués par leur très bonne qualité moyenne.

Que faut-il penser de cette hausse, indéfinissable, malgré les indications données plus haut au sujet de la bonne qualité des produits offerts ? Pourquoi les appels au calme et à la prudence prodigués par le Syndicat des scieurs et exploitants du Haut-Doubs n'ont-ils été que très partiellement suivis ? Comment les industriels arriveront-ils à équilibrer prix d'achat sur pied de grumes et prix de vente sur wagons des sciages ? A toutes ces questions, il est malaisé de répondre de façon précise, mais il convient de noter que les besoins accrus de la reconstruction ont créé un mouvement très favorable à l'écoulement des sciages résineux, que les ressources de la France en sapins et en épicéas sont loin d'être suffisantes pour satisfaire à nos multiples besoins, et l'on peut sans doute penser que ce n'est pas encore demain que l'on assistera à un effondrement des cours du matériau bois.

Un billet gagnant 8 millions de francs français a été vendu par un buraliste pontarlier

(c) Un dixième du billet No 9979, série 10, cheval « Phil Drake » du Grand Prix de Paris, a été vendu à Pontarlier.

Le billet gagnant 80,000,000 de francs français, c'est donc la jolie somme de 80,000 francs que rapporte ce dixième à son détenteur, qui ne s'est d'ailleurs pas fait connaître.

Un lionceau est né dans nos murs

(c) Pour la première fois peut-être, une naissance a été enregistrée dans une ménagerie installée à Pontarlier.

En effet, mardi 28 juin, un petit lion est né à la ménagerie Amalfi, installée sur la place Morand pour la fête de Saint-Pierre.

SEPPONTAINE

Deux vaches tuées par la foudre

(c) Au cours d'un violent orage qui a éclaté sur la région, une vache appartenant à M. A. M. a été foudroyée.

Une autre appartenant à M. L. M. fut, elle aussi, frappée par la foudre et a dû être abattue immédiatement.

JURA VAUDOIS

SAINTE-CROIX

Fête de la Saint-Jean

(c) Selon la coutume, Sainte-Croix a fêté la Saint-Jean, les 25, 26 et 27 juin. Les tirs de l'Abbaye ont eu lieu samedi et dimanche. Cent soixante concurrents ont pris part aux diverses épreuves qui se sont déroulées par un temps favorable. Des résultats supérieurs à ceux de l'année précédente ont été enregistrés. La société des « Chasseurs », de Sainte-Croix, est sortie victorieuse des concours de groupes (2136 points). Cinq groupes ont obtenu plus de 2000 points. M. Eric Robeliaz a remporté le titre de premier croix (1349 points) et M. William Junod celui de second « roi » (1326 points).

Le tir au petit calibre, organisé à l'intention des moins de vingt ans, a connu un franc succès. Un collègue, André Guex, s'est classé premier en obtenant le maximum, soit 50 points.

Dimanche, la distribution de prix fut suivie du banquet officiel, au cours duquel on entendit plusieurs orateurs. Puis, un cortège, conduit par l'Union instrumentale, parcourut les rues du village.

La journée de lundi était consacrée aux enfants. Le matin, après le cortège traditionnel, la distribution des prix fut suivie du banquet officiel, au cours duquel on entendit plusieurs orateurs. Puis, un cortège, conduit par l'Union instrumentale, parcourut les rues du village.

La journée de lundi était consacrée aux enfants. Le matin, après le cortège traditionnel, la distribution des prix fut suivie du banquet officiel, au cours duquel on entendit plusieurs orateurs. Puis, un cortège, conduit par l'Union instrumentale, parcourut les rues du village.

La séance de printemps, à Valangin, de la Société d'histoire et d'archéologie

Convoqués au château de Valangin pour la traditionnelle séance administrative, les membres de la Société d'histoire d'une communauté du Haut-Jura au moyen âge. Soutenue à la faculté des lettres de notre Université comme thèse de doctorat, cette copieuse monographie locale a été distribuée à tous les membres de la société, incluse qu'elle était dans la série de ses publications. A M. Julien Bourquin, ancien pasteur, nous devons une biographie du pédagogue Jules Paroz (« Des portes qui s'ouvrent »). Pour accélérer le second centenaire des mesures légales contrôlant les matières précieuses, le bureau de contrôle de la Chaux-de-Fonds a édité une plaquette dont le texte est dû à la plume et à l'aimable érudition de M. Louis Thévenaz : « Faussaires d'autrefois ». M. Maurice Jeanneret lui-même est l'auteur d'un précieux guide du château de Colombier paru cette année dans la collection « Sanctuaires et châteaux suisses ». L'organe de la société, le « Musée neuchâtelois », contient d'excellents travaux, on aimera que sa diffusion soit moins limitée !

Le procès-verbal aussi copieux que précis, dressé par M. Léon Montandon, rend compte des débats qui s'engagent sur la question des chevrons neuchâtelois. On était à la veille du vote populaire du 20 juin qui vit l'enterrement sans phrases de l'antique emblème de notre pays. A quoi servent les lamentations ? Préparons plutôt l'avenir pour qu'un jour le peuple neuchâtelois, mieux informé, reconnaisse spontanément dans les armoiries aux chevrons le symbole de notre unité, et cesse d'y voir l'épouvantail qu'il est encore pour trop d'ignorants !

C'est dans ces dispositions d'esprit que le président de la société, M. Maurice Jeanneret, dirige les destins de la Société d'histoire. Son rapport d'activité annuelle fut, comme à l'ordinaire, une évocation parfaite, riche de substance et agréable en sa forme, des menus faits dont se tresse la vie de notre association. Il rappela l'heureux succès de la fête d'été célébrée pour la première fois en terre française : l'excursion par le col de Jouagne, dont M. Lœw nous avait rappelé le glorieux passé ; la visite du château de Joux, la réception à Pontarlier, l'escalade à Montbenoit, et le retour en terre neuchâteloise par le val du Saugéais, si près de nous géographiquement et qui pourtant beaucoup découvraient alors pour la première fois. Il fit mention du labour d'hiver ; les séances que tiennent nos sections locales entre novembre et mars. Celle de Neuchâtel eut à ses fidèles huit travaux, dont certains de réelle valeur. Une excursion à Soleure, où les érudits locaux nous furent d'un grand secours, permit à 80 participants de connaître mieux les trésors d'art et d'histoire de la ville de Saint-Ours, ancienne combourgeoisie de nos comtes.

Le comité de la société entretient avec les associations similaires des cantons voisins des relations qu'il importe de maintenir, pour éviter l'isolement que notre compartimentement helvétique n'a que trop tendance à favoriser. M. Jeanneret ne s'est pas dérobé à cet impératif, et bien des fois au cours de cette dernière année il n'hésita pas à sacrifier ses dimanches pour porter au dehors le salut des historiens du canton. La société d'histoire s'efforce d'appuyer de son intérêt bienveillant toutes les manifestations du souvenir ; c'est ainsi que le président la représenta à la modeste cérémonie où fut rappelée la fondation, par Mlle Clara Bovei, il y a près de quatre-vingts ans, du premier café de Tempré, à Boudry.

Plusieurs publications historiques ont vu le jour depuis une année : mention-

nons, en particulier, la belle étude que M. Fernand Loew a consacrée au village des Verrières (« La vie rurale d'une communauté du Haut-Jura au moyen âge »). Soutenue à la faculté des lettres de notre Université comme thèse de doctorat, cette copieuse monographie locale a été distribuée à tous les membres de la société, incluse qu'elle était dans la série de ses publications. A M. Julien Bourquin, ancien pasteur, nous devons une biographie du pédagogue Jules Paroz (« Des portes qui s'ouvrent »). Pour accélérer le second centenaire des mesures légales contrôlant les matières précieuses, le bureau de contrôle de la Chaux-de-Fonds a édité une plaquette dont le texte est dû à la plume et à l'aimable érudition de M. Louis Thévenaz : « Faussaires d'autrefois ». M. Maurice Jeanneret lui-même est l'auteur d'un précieux guide du château de Colombier paru cette année dans la collection « Sanctuaires et châteaux suisses ». L'organe de la société, le « Musée neuchâtelois », contient d'excellents travaux, on aimera que sa diffusion soit moins limitée !

Le château de Valangin a reçu au cours de l'année 4580 visiteurs : beau résultat, certes, et qui suppose de la part du conservateur — il n'est autre que M. Jeanneret — un effort constant de renouvellement et un entretien minutieux des collections.

L'effectif se maintient aux environs de six cent soixante et dix membres ; la mort enlève chaque année quelques-uns de nos vétérans, mais les vides

se comblent assez régulièrement. Une dizaine de personnes se sont fait recevoir à cette séance. Le rapport de caisse, lu par M. Boris Clot, constate la modeste prospérité de nos finances, tandis que celui des vérificateurs met en lumière l'excellente gestion du trésorier.

Un membre du Conseil communal de la Côte-aux-Fées, M. Paul-Eugène Guye, est venu tout exprès de son village, avec un collègue, inviter les historiens neuchâtelois à venir y célébrer leur fête d'été. C'est donc à la Côte-aux-Fées que nous nous rendrons au mois d'août. Depuis que la société est entrée en possession d'un legs généreux de Fritz Kunz, un ancien membre, elle attribue chaque année une récompense au meilleur travail présenté à la section de la ville, au cours du dernier hiver. C'est Mlle Juliette Bohy, malheureusement empêchée d'assister à la séance, qui bénéficie cette année du prix Fritz Kunz. Le beau travail qu'elle avait présenté à la séance du 19 janvier sous le titre de « Lausanne, Montbenoit, Neuchâtel : étapes de l'art de la Renaissance entre Léman et Jura », reçoit ainsi une distinction bien méritée !

Après une courte interruption, la séance reprend. Le travail figurant au programme est une communication de notre infatigable président : « Il y a cent ans. Une érection laborieuse : le monument David de Purry ». Personne ne sa douterait, aujourd'hui, en contemplant la statue Purry, que sa

LES MISÈRES DE VOTRE PEAU disparaissent

FAITES UN ESSAI AVEC CETTE NOUVELLE CRÈME ANTISEPTIQUE

Les imperfections de la peau : boutons, rougeurs, points noirs, couperose, disparaissent seulement si on s'attaque à leur cause. Valcrema, nouvelle crème antiseptique, agit directement sous les pores, là où naissent les misères de la peau.

Voyez sur vous comme Valcrema est efficace ! Faites ce simple essai sur votre peau. Massez avec un peu de Valcrema. Continuez plusieurs fois par jour. Et alors, quelle heureuse surprise en vous regardant dans la glace : votre peau est devenue saine et belle.

Valcrema contient deux antiseptiques qui pénètrent profondément dans les pores et agissent sur la cause même des imperfections de la peau. Valcrema est une crème blanche qui ne graisse ni ne tache. Elle combat efficacement et rapidement acné, eczéma, gerçures, dartres, irritations.

VALCREMA
CRÈME ANTISEPTIQUE
Prix de vente Fr. 1.90
Importateur : Barbezat & Cie, Fleurier / Neuchâtel

Ah! quel
rafraîchissement



«quel plaisir
que d'étancher
la soif»

que ces merveilleuses et pétillantes
boissons au jus de fruits Su-sy: leur
fraîcheur est désaltérante, leur sucre
de fruit est sain et leurs acides natu-
rels stimulent.



Grapefruit,
Framboise, Citron,
Orange, Ananas

OCCASION

A remettre
confiserie - tea-room

Chambre à coucher,
noyer, style Louis XV,
lit de milieu, armoire
deux portes, glaces bi-
beautés, table de che-
vet, à vendre pour cause
de non-emploi. Télépho-
ne 5 27 45.

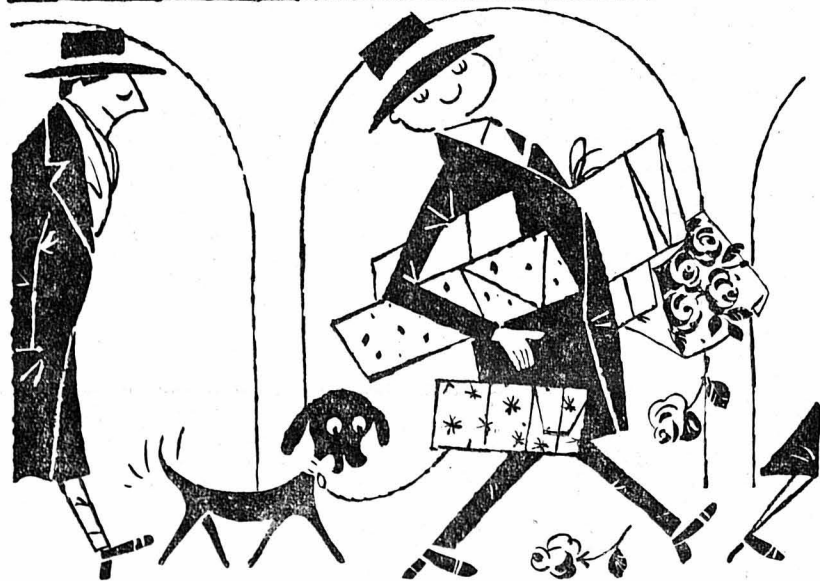
dans cité au bord du lac de Bienné. Affaire
très intéressante. Seule confiserie sur place.
Adresser offres écrites à O. J. 85 au bureau
de la Feuille d'avis.



Avec VW

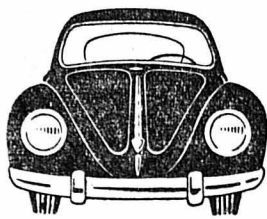
pas de finances

embarrassées!



Votre budget s'équilibrera aisément... elle
est placée sous le signe de l'économie,
aussi bien à l'achat, à la consommation, qu'à
l'entretien. Vous bénéficiez du célèbre
tarif à prix fixes VW, calculés très bas, qui,
avec ses 310 positions, demeure le seul
système englobant tous les travaux de répa-
ration et d'entretien. Vous recevrez aussi
un carnet de chèques de service contenant,
outre la garantie de l'usine, 3 bons de ser-
vice complet gratuit et 25 chèques pour
graissages et travaux de service à prix
réduit. Grâce à son refroidissement à air,
elle se passe volontiers de garage. Enfin,
sa valeur de revente demeure très élevée.

Prix à partir de Fr. 5575.-
y compris chauffage et dégivreur



Schmeissner-Bad

Par tous les temps, sur tous les chemins!

Agence : Garage **PATHEY & FILS**, Neuchâtel, 1, Pierre-à-Mazel
Tél. 5 30 16/5 13 95

Sous-agences : Cernier : Garage Beau-Site, J.-L. Devenoges - Cor-
taillod : Garage des Jordils, A. Bindith - Fleurier : Garage Edm.
Gonrard - Peseux : Garage central, E. Stram



AUJOURD'HUI, à notre magasin, 46 avenue des Portes-Rouges

Dégustation
du pouding «Jubilé»

avec fruits confits

-50

MIGROS

(100 g. —.45⁴)

un prix «Jubilé»... le sachet 110 g.

Comment faire
des glaces
dans votre frigo?

DEMONSTRATION
avec dégustation
gratuite

Mardi, mercredi, de 9 h. 30 à 11 h.
et de 15 h. à 17 h.

Elexa

Rue du Seyon 10 - NEUCHÂTEL.

**Belle maculature
à vendre**

à l'imprimerie de ce journal

CANOT

«Runabout», moteur
hors-bord, à vendre. —
Saars 57, tél. 5 52 92.

«Chevrolet»

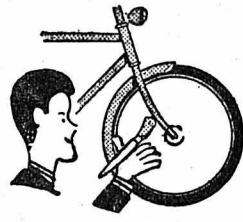
à liquider tout de suite,
faute de place, Fr. 750.—
Tél. 5 50 53.

**RIDEAUX
VITRAGES
STORES**

tous les travaux de
tapisserie, tous les
choix de tissus, toutes
les nouveautés

**MAISON
G. LAVANCHY**
Orangerie 4

DUCO



si facile



si beau



avec le



DUCO Brosse

marques déposées

Vente exclusive:
chez
les spécialistes
M. THOMET
ÉCLUSE 15
NEUCHÂTEL
Envois par poste



DEUX huiles sont préférables à une!

Ainsi jugent les chimistes et ingénieurs des laboratoires de recher-
ches de CASTROL avec leur plus de 50 ans d'expérience, concer-
nant les huiles «multi-viscosity».

De nos jours, il est facile aux technologues de la lubrification, de
fabriquer une huile qui couvrirait l'échelle de viscosité complète de
SAE 10W à SAE 40. (A cette fin, on utiliserait un additif pour amé-
liorer l'index de viscosité). Plus il y a d'amélioratifs de l'index de vis-
cosité dans l'huile, plus cet index sera élevé. Ces lubrifiants cou-
vrant plusieurs nombres SAE sont désignés «multi-viscosity».

Plus l'index de viscosité est augmenté, plus la quantité d'améliora-
tifs utilisés est grande, et plus l'huile de base est fluide. Chaque
automobiliste sait que les huiles de base fluides sont plus volatiles,
ce qui amène à une plus grande consommation d'huile. De ce fait,
les huiles couvrant une large échelle SAE ont certains désavan-
tages: consommation accrue de carburant et d'huile, augmentation
des dépôts de carbone, ainsi supplément de frais.

Après d'inépuisables recherches et d'essais, les chimistes de
CASTROL ont créé deux huiles améliorées qui, sans désavantages
et sans risques, ont donné de meilleurs résultats qu'une huile. Ces
deux nouvelles huiles essayées à fond:

IMPROVED

CASTROLITE

SAE 10/20W

IMPROVED

CASTROL

XL SAE 30/40

couvrent toute la gamme des viscosités pour automobiles.

IMPROVED CASTROL est un mélange judicieusement combiné
d'huiles de base renforcé avec des additifs spéciaux.

IMPROVED CASTROL a les avantages
suivants:

- 1° permet un démarrage rapide par le plus grand froid et protège le moteur par les chaleurs tropicales,
- 2° économise le carburant,
- 3° restreint la consommation d'huile,
- 4° protège contre l'usure aussi bien en ville qu'en campagne.



Aucune précaution spéciale est nécessaire pour passer à l'**IMPROVED CASTROLITE** ou l'**IMPROVED CASTROL XL**. Videz votre carter d'huile, versez-y l'huile fraîche, et partez... Nos bons vœux vous accompagnent!

Demandez à votre garagiste l'**IMPROVED CASTROL** en bidons d'origine de 1 et 2 litres.

Représentation générale pour la Suisse: Bürke & Cie. S. A. Zurich

VIVE LES VACANCES...

Pour une jolie coupe
Une coiffure en vogue
Une nouvelle permanente

SALON GSCHWIND

Terreaux 2

Ah! du MAS FARRÉ

il est vraiment bon!!!

MAS FARRÉ

le bon vin rouge de tous les jours



un foie
deux reins

trois raisons
de boire

CONTREXÉVILLE

LA PREMIÈRE POUR LE REIN

Nous absorbons des poisons, d'autres se forment dans notre organisme. C'est à notre foie de les détruire, à nos reins de les éliminer. Aidons-les dans leur travail en buvant l'eau de CONTREXÉVILLE. CONTREXÉVILLE lave les reins, stimule le foie. CONTREXÉVILLE : CONTRAT-SANTÉ I



Langelaan & Cerf

Contrexéville est distribuée par les dépositaires de Perrier, eau minérale gageuse naturelle. En vente dans toutes les pharmacies, drogueries, magasins d'alimentation: Fr. 1.- la bouteille + 30 cts verre.

LA VIE DANS LE JURA

L'attrait des Franches-Montagnes - Les fêtes
Evolution dans l'agriculture - Le tourisme

De notre correspondant de Porrentruy: Malgré l'été pluvieux, les Franches-Montagnes sont l'objet d'un attrait toujours plus accentué. L'accroissement du nombre des véhicules à moteur en constitue une des causes car l'auto rend les déplacements faciles et l'on aime venir en famille ou en groupes camper sous les grands sapins dans les pâturages qui sont de splendides parcs. Ces derniers dimanches, malgré le temps instable, il est arrivé qu'à certains endroits - le cas s'est produit près de Saignelégier - on manquait de place et le fait donna lieu à des frotements que le maire dut apaiser. Une telle forme de tourisme ne favorise pas du tout la vie économique de la région car les visiteurs non seulement ne séjournent pas, mais apportent avec eux leurs provisions. Il serait donc assez logique et équitable que les campeurs acquittent une taxe.

La belle saison - peut-on dire ainsi cette année - nous vaut un débordement de festivités. Dans toutes les parties du Jura, il y a des rassemblements chaque dimanche. Ainsi, ces temps derniers, il y a eu en Ajoie deux festivals de fanfares. Dimanche passé, c'était celui des musiques et des sociétés de chant de la vallée de Delémont. Il y en a eu également dans le val de Saint-Imier. La jolie cité de la Neuveville a reçu aussi, en ce mois de juin, l'Union des chanteurs jurassiens. Le Rassemblement jurassien a tenu une grande réunion à Roches, près de Moutier où se trouvait la frontière des religions. Le groupement a montré ainsi et avec raison que les différences de croyance ne doivent pas diviser les Jurassiens.

Il y a eu aussi de grandes compétitions sportives, fête de lutte à Saint-Ursanne, fête de gymnastique à Alle, près de Porrentruy. Dans le Jura comme ailleurs, le football a un grand pouvoir d'attraction. On ne manque donc pas d'éléments de distractions dans nos vallées.

Sous l'influence de diverses causes, l'agriculture subit, dans le Jura, une transformation profonde. Le nombre des gens qui la pratiquent marque un recul considérable. Dans nombre de localités où naguère le travail du sol était l'occupation principale, on compte par dizaine les granges et étables qui ne ser-

vent plus et souvent la partie rurale des maisons est aménagée en logement ou en atelier. La vague de l'industrie a beaucoup contribué à cette situation. D'autre part, les progrès techniques provoquent aussi la concentration, de même que la politique agraire officielle qui complique la transmission des propriétés. Les petits exploitants ne peuvent plus lutter parce qu'il ne leur est pas possible de s'assurer les concours indispensables des machines. Il faudrait, pour leur permettre de tenir, agencer le travail sous la forme d'associations de producteurs disposant d'un parc de machines commun. L'esprit, individualiste puissant ne favorise guère l'évolution dans ce sens. Le travail en usine attire de forts contingents d'habitants de villages éloignés des centres. Ainsi du val Terbi à la frontière soleuroise des hommes dans la force de l'âge, des jeunes gens, des jeunes filles vont travailler fort loin de leur lieu de domicile et doivent pour cela partir au petit matin et rentrer assez tard le soir. La perte de position que subit l'agriculture a pour effet de changer la physiologie de beaucoup de localités. Tout va bien aussi longtemps qu'il n'y a pas de crise dans l'industrie. S'il en survenait une, beaucoup regretteraient d'avoir rompu avec la profession ancestrale.

Le tourisme se développe dans le Jura d'une façon extrêmement satisfaisante. La petite ville de Saint-Ursanne, notamment, tend à devenir un centre gastronomique qui ajoute son attrait à ceux que constituent en ce lieu l'archéologie et l'idyllique paysage du Doubs. L'association « Pro Jura » contribue énormément, par maintes publications qui sortent du domaine de la réclame ordinaire, à mettre en évidence les beautés naturelles dont la nature a gratifié le vieux pays rauaque. En cette saison surtout, elles se présentent avec tout leur charme. Les sommets de nos montagnes, les gorges romantiques du Doubs, celles de Moutier, les cuses où l'histoire médiévale ajoute aux charmes du paysage, les villes et les campagnes chargées d'histoire, notamment la plaine d'Ajoie, témoin des grandes tragédies européennes, tout cela intéresse le regard et parle à l'âme en ramenant quantité de souvenirs. Sans viser au grand tourisme, le Jura peut tenir une belle place dans le courant de circulation si intense à notre époque.

GENÈVE SE PRÉPARE À RECEVOIR LES « QUATRE »

Notre correspondant de Genève nous écrit: Le Palais des nations se prépare à recevoir les « Quatre Grands » lors de leur réunion à Genève, le 18 juillet. Mais, à moins de trois semaines de cette réunion, on ignore tout des dispositions qui devraient être prises pour que MM. Eisenhower, Eden, Boulganine et Edgar Faure puissent s'y concerter commodément et en toute tranquillité. Leurs « bureaux » n'ont encore rien fait savoir à Genève au sujet des salles de conférences qui seraient jugées nécessaires ou des autres locaux dont on aura besoin; on ne sait pratiquement rien des mesures qu'il y a lieu d'envisager pour le travail des journalistes, ni même, question essentielle, si c'est le personnel des quatre hommes d'Etat qui aura à s'occuper de la conférence elle-même ou si c'est celui de l'Office européen des Nations Unies qui en sera chargé. Selon certaines informations, ce serait M. Hammarskjöld, comme secrétaire général des Nations Unies, qui dirigerait tous les travaux d'aménagement indispensables. Mais celui-ci ne doit arriver à Genève que le 9 juillet... Or, l'Office européen des Nations Unies a hâte d'être fixé à ce sujet, car la préparation de la conférence pour l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire lui donne déjà abondante besogne également. En revanche, au Palais des nations, on est entièrement déchargé de toutes

les mesures de sécurité qu'exigera la réunion des « Quatre Grands ». Celles-ci, prises par la Suisse, seront identiques à celles qu'avait nécessitées la réunion de la Conférence asiatique de l'an dernier. Où, d'autre part, les « Quatre » et leur personnel seront-ils logés? Il va sans dire que l'on s'en est immédiatement occupé et des plans de villas et d'hôtels leur ont été soumis. On sait, en tout cas, pour le moment, que M. Eden sera heureux de retrouver la belle demeure du Reposoir, où Léopold II séjourna longuement et où lui-même demeura pendant la conférence asiatique; que les Russes, sinon le maréchal Boulganine, occuperaient l'ancien hôtel Métropole, propriété de la ville de Genève, où ils furent déjà l'an dernier. Quant à la Maison blanche, près du Palais des nations, siège de la délégation permanente soviétique, incendiée dans ses combles la semaine dernière, sera-t-elle remise partiellement en état pour y recevoir peut-être aussi le maréchal-président? On se pose toujours la question. L'Hôtel du Rhône servirait de résidence à M. Dulles, au personnel américain et, ce n'est pas exclu, au président Eisenhower lui-même. Quoi qu'il en soit, il est certain que, le moment venu, tout sera au point à Genève pour y recevoir les « Quatre Grands », leur personnel et les journalistes, qui, en nombre imposant, vont y accourir. Ed. BAUTY.

Le Grand Conseil genevois s'occupe de la situation difficile du petit personnel des postes

Notre correspondant de Genève nous écrit: Dans sa dernière séance, le Grand Conseil, saisi par un rapport de la commission des pétitions de la situation souvent fort difficile où se trouvent les employés subalternes des postes, à Genève notamment, mais aussi à Zurich et à Bâle, ailleurs encore, par suite de l'insuffisance de leurs traitements, s'est rallié aux propositions des rapporteurs tendant à en appeler à Berne. En vertu de celles-ci, le Conseil d'Etat genevois se voit chargé d'appuyer par une lettre à l'autorité fédérale, les revendications du petit personnel des P.T.T. Tout le monde au Grand Conseil n'a pu que reconnaître, en effet, que leurs demandes étaient hautement justifiées. On y a admis qu'il est singulier tout de même qu'un facteur marié, père de trois enfants, dont ayant un ménage de cinq personnes, ne touche comme salaire, après dix-neuf ans de service, que 690 fr., y compris l'allocation de résidence. Egalement singulier qu'un autre facteur, ayant lui aussi trois enfants et après dix ans de service, ne gagne mensuellement que 618 fr. Et même qu'après six mois d'apprentissage, un jeune employé, pendant toute une année, doit se contenter d'un salaire mensuel de 360 fr. Ou encore qu'un

jeune homme entré à seize ans dans l'administration postale, n'ait un traitement de 457 fr., après neuf ou dix ans de service. Graves difficultés dans le recrutement Aussi, le recrutement des employés subalternes devient-il tout un problème à Genève, où treize de ceux-ci passaient, il y a peu, des postes à la gendarmerie, où ils sont mieux rétribués pour des services qui ne sont même pas devenus aussi pénibles et fatigants que ce n'est le cas chez les postiers. Que fera Berne en présence d'une telle situation? On se le demande à Genève. Un député a fait remarquer que l'autorité fédérale est fâcheusement liée par l'échelle de traitements qui est uniforme dans tout notre pays et quelles que soient les différences de milieu et les conditions locales. Ce n'est pas du jour au lendemain que celle-ci pourra être révisée pour tenir compte essentiellement des nécessités du petit personnel. Mais, en attendant mieux, il est clair que l'on pourrait pallier quelque peu la situation, en accordant à celui-ci de beaucoup plus larges allocations de résidence, quand il travaille dans les villes. Ed. BAUTY.

La semaine de 40 heures à l'ordre du jour en Allemagne occidentale

D'une façon générale, le patronat y est opposé

Notre correspondant pour les affaires allemandes nous écrit: L'introduction de la semaine de quarante heures est à l'ordre du jour en Allemagne comme ailleurs. L'an dernier déjà l'Union syndicale avait soulevé la question lors de son congrès annuel, sans toutefois lui donner encore le caractère d'une revendication urgente. A la fin de mai ce sont deux associations patronales qui s'en sont occupées, à savoir le groupement des industries allemandes siégeant à Stuttgart et l'association des employeurs badois de l'industrie métallurgique réunie à Baden-Baden. Le point de vue patronal Disons d'emblée que, tant à Stuttgart qu'à Baden-Baden, les revendications ouvrières n'ont pas eu l'heur de plaire aux divers orateurs. Les présidents des deux associations, MM. Berg et Paulssen, repoussèrent l'idée d'une réduction de l'horaire de travail ayant pour corollaire une augmentation massive des salaires, le premier d'une manière catégorique, le second d'une façon plus nuancée qu'il n'en équivaut pas moins à un refus ou à un renvoi aux calendes (ce qui revient au même). Laissons de côté le « non » du président du groupement des industries allemandes, qui a au moins le mérite de ne laisser aucune place à l'équivoque. Quant à l'opinion de M. Paulssen, de l'association patronale badoise de la métallurgie, elle peut se résumer comme suit: pas d'opposition de principe à une réadaptation des salaires ou à une réduction de la semaine de travail, mais impossibilité d'accorder simultanément l'un et l'autre. Il faudrait pour cela commencer par augmenter la production industrielle du pays, ce qui n'est pas impossible, mais exigerait beaucoup de temps. Une augmentation de la production implique en effet une modernisation des outillages, qui elle-même implique des investissements massifs de capitaux... Or, une réduction prématurée des horaires de travail, accompagnée d'un relèvement des salaires, ne permettrait pas aux industriels allemands d'amasser les capitaux nécessaires. Certes, ont reconstruit les orateurs, les Etats-Unis ont introduit depuis longtemps la semaine de quarante heures et ne s'en portent pas plus mal. Seulement, aux Etats-Unis, chaque ouvrier dispose théoriquement d'une énergie mécanique de 8 PS, contre 1/2 PS seulement en Allemagne... C'est ce retard qu'il faut d'abord combler avant de passer à certaines réalisations sociales. En outre les revendications ouvrières ne sont pas seules à entrer en ligne de compte et il restera à décider, le jour où les

frais de production auront pu être abaissés, si une hausse des salaires et une diminution des heures de travail doivent avoir le pas sur une baisse générale des prix dont bénéficieraient tous les consommateurs...

La paix sociale est-elle en danger?

Tel est le point de vue patronal, à quelques exceptions près. L'une de ces exceptions est constituée par la fabrique des célèbres « VW », à Wolfsburg, qui est sans doute l'une des entreprises allemandes les mieux organisées du point de vue social. Son directeur, M. Nordhoff, a exposé récemment à Zurich son programme à ce sujet, qui consiste à créer une véritable communauté entre employeurs et salariés, à « humaniser » dans le sens large du terme les rapports entre le capital et le travail. D'autre part la fabrique « Zeiss », émigrée de Jena à Heidenheim, au Wurtemberg, vient d'adopter la semaine de 45 heures avec compensation intégrale des salaires. Il n'est pas encore possible de prévoir comment évoluera, dans la République fédérale, la revendication syndicale des quarante heures. Cela dépendra en premier lieu du degré d'importance et d'urgence que lui donneront les syndicats eux-mêmes. S'ils en font un instrument de combat, en arguant du fait que l'ouvrier allemand a consenti dans l'intérêt général de lourds sacrifices, pendant les années noires, et qu'il a droit à une plus juste part de la prospérité retrouvée, on assistera évidemment à une épreuve de force entre associations patronales et ouvrières. Comme l'Union syndicale a donné ces derniers temps plusieurs gages à la minorité socialiste du parlement, que dirige M. Ollenhauer, on peut en outre penser que le dilemme ne tardera pas à glisser sur le plan politique, ce qui ne sera pas fait pour arranger les choses. Les socialistes, qui viennent de perdre la bataille qu'ils avaient engagée imprudemment contre M. Adenauer sur le terrain de la politique étrangère, ne demandent pas mieux que de trouver un nouveau tremplin électoral susceptible de remuer les masses. M. Adenauer aurait alors à choisir entre le programme « social » sur lequel il appuya sa victoire, et la cohésion de sa majorité où le parti libéral démocratique s'opposera vraisemblablement à toute concession à la gauche. Il est vrai que M. Adenauer est un homme dont l'adresse est depuis longtemps connue et qui peut tabler, en l'occurrence, sur l'influence modératrice des syndicats chrétiens-sociaux... Léon LATOUR.

SUPER SHELL

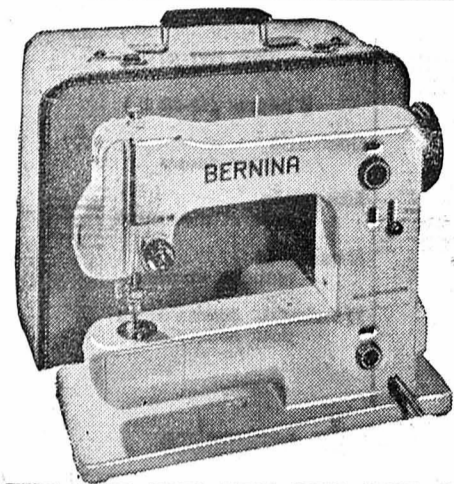
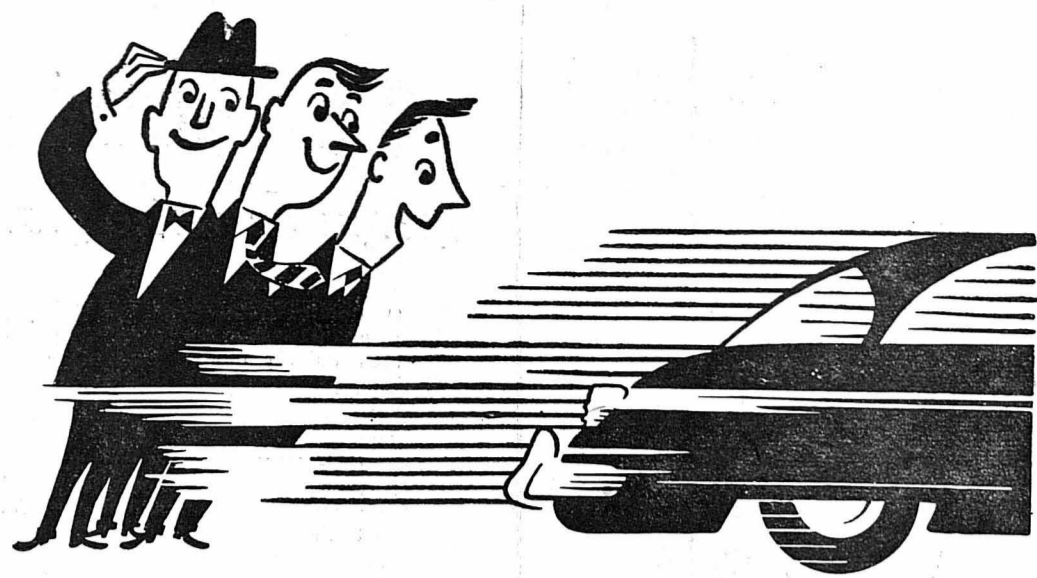
...encore plus puissant!

avec **ICA**

Brev. 294 341



A partir du 15 juin, toutes les pompes Super Shell débitent la nouvelle qualité de supercarburant Shell, encore plus antidétonante



La machine à coudre zigzag la meilleur marché s'achète chez

H. Wettstein
Neuchâtel

Payable depuis Fr. 18.— par mois

BON pour des renseignements gratuits et sans engagement sur la fameuse machine à coudre électrique à bras libre et dispositif à repriser automatique BERNINA

Nom
Rue
Lieu
A envoyer sous enveloppe ouverte affranchie à 5 cts.

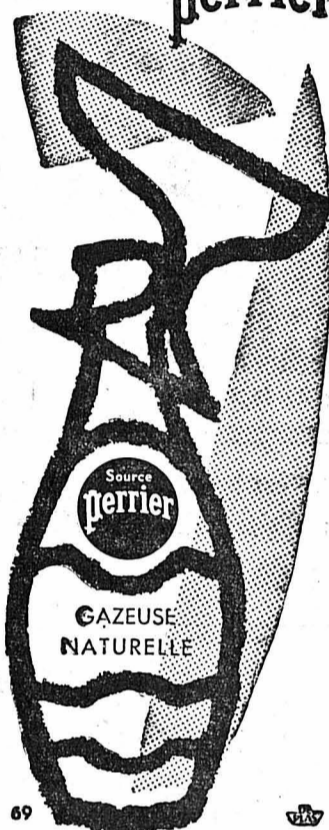
Agence pour le canton de Neuchâtel: H. Wettstein, Seyon 16, Neuchâtel, Tél. (038) 534 24



Ce matin, au marché le camion de Neuchâtel fait une grande vente de superbes chanterelles

Notre spécialité
Tél. 5 15 55

bien manger... sans grossir grâce à Perrier



Source Perrier
GAZEUSE NATURELLE

Pour la Fête de la jeunesse
UNE RAVISSANTE
ROBE



depuis **12.50**

Assortiment sans précédents dans tous les prix

CHEMISES POLOS - SOUS-VÊTEMENTS
CRAVATES - BAS - SOCQUETTES
GANTS - MARINIÈRES, etc.

chez le spécialiste

Savoie-Petitpierre s.a.

Rue du Seyon NEUCHÂTEL
ADMIREZ NOTRE VITRINE SPÉCIALE

un coup de Téléphone
ET NOS SERVICES SONT À VOTRE DISPOSITION

THIEL
maitre teinturier
5 17 51

René Schenk
VÉLOS-MOTOS-SPORTS
vous offre le vélocycleur N. S. U. QUICKLY le plus vendu en Suisse et à l'étranger en 1954
Chavannes 7 et 15
544 52

Appareillage Ferblanterie
F. Gross & Fils
Installations sanitaires
COQ-D'INDE 24
Tél. 5 20 56

Nettoyages
Ponçage, Imprégnation et glaçage de parquets
Hôtels, restaurants, bureaux, magasins et appartements
Tél. 5 60 50
R. BONZON
Cassardes 18

Charpenterie Menuiserie
Decoppet frères
Evoles 49 - Neuchâtel
Tél. 5 12 67

Ne faites plus d'expérience, profitez de celle acquise
L. Pomey **Radio-Mélody** Neuchâtel
Tél. 5 27 22
SE REND TOUJOURS DANS VOTRE RÉGION
VUILLEMIN HENRI
COUVREUR
Successeur de Vuillemin et Cie.
J.-J.-Lallemand 1
Tél. 5 23 77

ÉLECTRICITÉ
5 18 36
Saint-Honoré 5

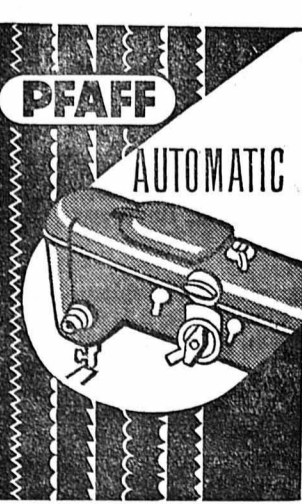
VÉLOS neufs et d'occasion
Tous prix
M. BORNAND
Poteaux 4 - Tél. 5 16 17

Serrurerie Carl Donner & Fils
Tous travaux de serrurerie et réparations
Bellevaux 8
5 31 23
Volets à rouleaux, sangle, corde
A. ENGIST
Tél. 7 53 12

Le bon café chez le spécialiste A. Horisberger-Lüscher
ROTISSERIE MODERNE ÉPICERIE FINE
Faubourg de l'Hôpital 17
Tél. 5 12 53

«**CIGHELIO**» Héliographie - Photocopie Reproductions de plans, documents, etc.
Multicopie - Zincographie
Moullins 31 - Tél. 5 22 93

Désinfections après maladies contagieuses ou décès - Désinsectisation
Destruction de tous parasites de l'homme et de l'habitation: poux - puces - punaises - cafards - mouches - moustiques - mites - etc., par le spécialiste
LABORATOIRE AQUILON
Prébarreau 3 - Tél. 5 49 82 (le matin) - Neuchâtel



Zigzag, bras libre, enfileur automatique
1120 broderies sans cames à changer, démarreur au pied, lumière dirigeable
Echanges, location, réparations de toutes marques
R. NÄGELI MARIN
Tél. 7 54 91

A vendre pour cause de départ
vélocycleur
«Cucciollo» en bon état, pneus neufs, taxe et assurances payées. P. Brenier, Gare 13, Saint-Blaise

A VENDRE
60 fr. un berceau blanc 55 x 110 cm., un parc, une chaise d'enfant; 130 fr. une cuisinière électrique 3 plaques, le tout en bon état. Téléphone 5 48 02.



Pour la Fête de la jeunesse
jeune, léger et élégant
JAUNE, ROUGE, BLANC et BRUN
Série Nos 27-29 Fr. 17.80
Série Nos 30-35 Fr. 18.80
AUTRES MODÈLES depuis:
Série Nos 27-29 Fr. 13.80
Série Nos 30-35 Fr. 14.80
«BALLERINES», Série 30-35
rose ou gris Fr. 16.80
jaune ou blanc Fr. 15.80
rouge Fr. 17.80
CHAUSSURES
J. Kurth
Seyon 3 NEUCHÂTEL

Société coopérative de Consommation
Dans tous nos magasins:
AUJOURD'HUI
grande vente de
cerises de Bâle
chaque mardi et jeudi
cerises dénoyautées
Prière de passer les commandes la veille



Le sirop est la boisson désaltérante favorite des enfants. Or, les «extraits pour sirop Dawa» sont d'un emploi très économique: le petit flacon suffit à préparer environ 6 litres de sirop prêt à être bu! Le flacon: 80 cts.

NOUVEAU
Dépôt des souliers, sandales, sandalettes «PLASTIC»
d'une pièce, imperméables, solides, indestructibles par l'acide, etc.; souples, ne demandent pas de soins, bon marché, pour la ville, la plage, la campagne, la montagne, le sport, pour les enfants, les adultes. Teintes: en brun, blanc, noir, beige. Depuis Fr. 15.50 à 25.80, la paire, Nos 32 à 45.
Th. CORSINI, épicerie, rue des Chavannes
Téléphone 5 48 96.

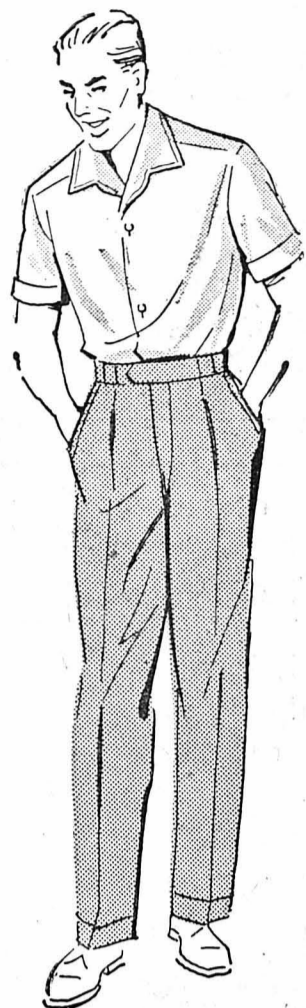
Un verre de sirop **5** cts. seulement

CAMPING
Matelas pneumatiques - Sacs de couchage
B. SCHUPBACH
NEUCHÂTEL, les Saars 50 Stock U. S. A. Tél. 5 57 50

Profitez! Faites vos confitures ou vos conserves avec des fruits à des prix raisonnables
Beaux **ABRICOTS** de Naples, savoureux
par plateau, le kg. brut pour net **130**
le kg. net **150**
MIGROS

LA CHEMISE DE SAISON

Un aperçu de notre grand choix...



CHEMISE POLO coton fantaisie, article pratique et d'usage, col transformable, tous coloris mode, tailles 36 à 43

6⁹⁰

CHEMISE POLO à carreaux, coton de très belle qualité, grande gamme de dessins, col multiform, tailles 36 à 45

10⁹⁰

CHEMISE POLO popeline unie, un article de qualité, coupe seyante, teintes mode, col multiform, tailles 36 à 45

11⁹⁰

Un article que nous vous recommandons

Très jolie marinière en tricot coton à côtes, forme nouvelle, encolure ronde et manches courtes, coloris nouveaux.

5⁹⁰

BIEN SERVI

GRANDS MAGASINS
au Sans Rival
NEUCHÂTEL

ARÈNES D'AVENCHES MONTSERRAT



d'Emmanuel Roblès
les 9, 12, 14, 16, 17, 19 juillet, à 20 h. 30
Prix des places : Fr. 4.—, 6.—, 8.—, 10.—, 12.— + taxe
Location et renseignements : Arènes d'Avenches, tél. (037) 8 35 95
Foetisch frères S.A., Caroline 5, Lausanne, tél. (021) 22 30 45
Transport, location et renseignements :
FISCHER FRÈRES, MARIN - NEUCHÂTEL - Tél. (038) 7 55 21
WITTWER, Neuchâtel - Tél. (038) 5 26 68

ECOLE PROFESSIONNELLE DE JEUNES FILLES NEUCHÂTEL

Les cours trimestriels suivants ont lieu pendant la journée ou le soir. Ils sont ouverts à toute personne désireuse de confectionner ses vêtements.

COURS PRATIQUES	COURS DE 18 HEURES HEBDOMADAIRE	COURS DU SOIR
ou 2 après-midis	6 demi-journées	3 heures (19-22 h.)
Couture pour dames	Gants de peau	Couture pour dames
Lingerie dames et messieurs	Jouets	Lingerie dames et messieurs
Raccommodages	Confection de marionnettes	Broderie blanche, couleur
Broderie blanche, couleur		Mouilage, essayages pour couturières
Repassage linge personnel et de maison		

Les cours commenceront dès le début de septembre

Renseignements et inscriptions : collège des Sablons, dès le 18 août. Tél. 5 11 15

Sandalettes

légères et bien aérées

Pendant les chaleurs aussi, songez à votre bien-être et complétez votre assortiment de chaussures par l'un de nos modèles si agréablement léger et si peu coûteux. ten Modèle.



18⁹⁰

38 185-16 507
Pour dames, sandalette d'été extrêmement légère, avec semelle de liège intercalée, en diverses couleurs.

19⁹⁰

35 185-16 509
Charmant modèle pour les vacances, très pratique pour la plage, le weekend. En box blanc, rouge, rose ou jaune.

21⁹⁰

34 885-64 508
Ravissante sandalette d'été du meilleur goût. En vernis noir ou en box blanc, rouge ou rose.

Bata

Pendant quinze jours seulement : grande vente de socquettes pour

Hommes	Dames	Enfants
5 paires	4 paires	5 paires
4.50	5.90	4.50

NEUCHÂTEL — Faubourg du Lac 2

PRÊTS

de 200 à 2000 fr. sont accordés TOUT DE SUITE à fonctionnaires et employés à salaire fixe. Petits remboursements mensuels. Discretion garantie. — Consultez-nous. Timbre réponse. CREDITS - OFFICE GERARD M. BOOS, Place de la Gare 12 (Melrose), LAUSANNE Tél. (021) 22 69 25

AUTO ÉCOLE

Méthode des arts et métiers, Lausanne

JEAN FAIVRE

Faubourg de la Gare 25 - Tél. 5 67 70

Par ces belles journées, venez visiter la magnifique terrasse de l'hôtel Terminus

50.000

Personne d'expérience cherche placement comme collaborateur ou avec part au bénéfice dans affaire sérieuse. Adresser offres écrites à Z. S. 33 au bureau de la Feuille d'avis.

VOITURES LOCATION

Tél. 8 17 14

Confiez le graissage de vos chaudières ainsi que la révision de robinetterie à G. Luthy, Maillefer 24. Tél. 5 25 96

Graphologie - Chronologie et mariage

Le printemps est là, le soleil brille, les oiseaux gazouillent dans les ramures, tout renaît à la vie ! — Mais vous, Madame, pourquoi êtes-vous triste ? La solitude vous pèse ? — Adressez-vous alors à

Madame JACOT
Charmettes 13, Neuchâtel qui vous trouvera le compagnon que vous désirez.

Reçoit même le dimanche sur rendez-vous. Tél. 8 26 21.

MAISON DE REPOS

accueillerait personnes isolées et couples âgés dans site tranquille. Vie de famille.

FOYER FLEURY RENAN (J.B.)
Téléphone 8 22 45

UNE BONNE ADRESSE

Si votre piano a besoin d'une révision, renseignez-vous pour toutes réparations, polissages et accordages auprès du spécialiste

FRANZ SCHMIDT, Beauregard 1, NEUCHÂTEL, Tél. 5 58 97 ■ 38 ans de pratique

VACANCES EN ITALIE

VISERBELLA di Rimini (Adria) HOTEL « CIGNO »
Construction neuve, vue sur la mer, chambres avec bain, cuisine soignée, propre gestion. Juillet, août prix à convenir; septembre, octobre, Fr. 11.— par jour et personne tout compris. Prospectus.

BIEN BON

on y revient Relais de la bonne cuisine
La Chaumière
Serrières
Tél. 5 68 98

Raccommodage
Je me recommande pour tous travaux de couture, raccommodage et reprisage. Travail soigné, prix modéré. Ribaudes 34, rez-de-chaussée à gauche. Tél. 5 21 36.

Cinéma THÉÂTRE

Tél. 5 21 62

Dès ce soir à 20 h. 30

Jean SIMMONS **Victor MATURE**

dans la Rome des Césars, les jeux du cirque, vus à travers l'HUMOUR inimitable, la VERVE satirique et mordante et l'ESPRIT si particulier de

G. B. SHAW

Une DISTRIBUTION SENSATIONNELLE au service d'un

film étonnant



Version originale sous-titrée FRANÇAIS - ALLEMAND Pour 4 jours seulement

Conservatoire de musique de Neuchâtel Salle des conférences

Jeudi 7 juillet, à 20 h. 15

Séance de clôture

avec le concours de l'Orchestre de chambre de Neuchâtel et un groupe d'instrumentistes à vent de l'Orchestre de la Suisse romande

Direction : **ETTORE BRERO**

AU PROGRAMME :

Œuvres de Scarlatti, Händel et Mozart

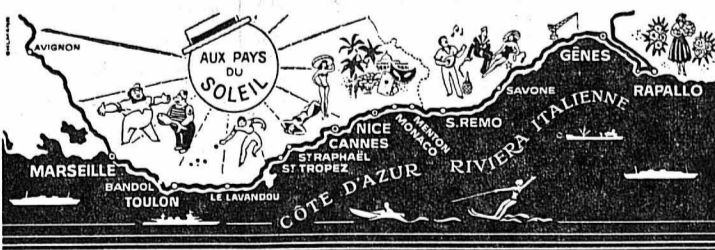
Piano de concert Steinway and Sons

de la maison HUG & Cie

ENTRÉE LIBRE

Collecte en faveur du « Fonds des auditions »

UN BEAU VOYAGE



Enchantement sur les bords de la « Grande Bleue » Route du Littoral et les Corniches de Marseille à Rapallo 6 jours : Départ Vevey, Lausanne, Genève, etc. 11-16 juillet, 25-30 juillet, 8-13 août, 22-27 août, etc.

Demandez notre prospectus 1955 comprenant tous les voyages de l'année et renseignements

VOYAGES A. LOUIS, NYON

Téléphone (022) 9 51 49

AVIS DE TIR

Le commandant des tirs

porte à la connaissance des pêcheurs et riverains du lac de Neuchâtel, que des tirs et lancements de bombes depuis avions ont lieu toute l'année, du lundi au samedi, à proximité de la rive, près de Forel,

du 1er juin au 30 septembre de 0900 - 1600 h.

Les lundi et jeudi, les tirs ne commencent qu'à 12 h. INTERDICTIONS :

Il est interdit de rester ou de pénétrer dans la zone dangereuse ainsi que de ramasser ou de s'approprier des bombes non éclatées ou des éclats de projectiles.

RENSEIGNEMENTS :

Des avis de tirs sont affichés dans les ports de : Auvignier, Cortaillod, Chez-le-Bart, Estavayer, Chevroux et Portalban.

Le détail du programme des tirs peut être obtenu à la caserne d'aviation de Payerne (Tél. (037) 6 24 41) et au bureau de la Société de navigation, place du Port, Neuchâtel (Tél. (038) 5 40 12-13).



MARDI, MERCREDI et JEUDI : 20 h. 30
MERCREDI, JEUDI, VENDREDI : 15 h.

Enfants admis

TAMBOUR BATTANT

Un ultra-comique au rythme endiablé avec tous les solistes de

JACQUES HÉLIAN

JIMMY GAILLARD - DUVALEIX
ALFRED ADAM - GABRIELLO
P. DEMANGE - A. TISSOT

Accord franco-suisse

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Curieux reproche

Déjà, comme ce fut le cas lors de précédentes négociations, des commentateurs français accusent nos autorités de compliquer la tâche des négociateurs et de rendre plus difficile la reprise des pourparlers en refusant de délivrer des licences d'exportation aussi longtemps que les deux parties n'auront pas signé un nouvel accord.

Ce reproche atteste une singulière ignorance des faits. Il ne s'agit pas d'une mesure unilatérale, car la France l'applique automatiquement pour sa part. On ne peut donc raisonnablement demander à la Suisse d'y renoncer ou alors d'imputer sur le contingent à fixer dans le prochain accord — auquel il faudra bien parvenir un jour ou l'autre — les importations autorisées dans l'intervalle. Il est bien évident que la Suisse ne peut accorder une tolérance et faire une exception qui préjudicierait au règlement définitif. D'ailleurs, sur ce point particulier, les Français ont d'autant moins sujet de se plaindre ou d'accuser que la Suisse a toujours mis une grande diligence à délivrer les permis d'importation, tandis que l'administration de Paris soumet les demandes à une longue procédure qui permet d'ailleurs à l'industrie française de faire valoir, dans les commissions consultatives, une influence nettement protectionniste.

Pourquoi une telle intrépidité ?

Il est enfin regrettable de constater que les négociations économiques avec nos voisins de l'ouest se révèlent en général plus ardues qu'avec les autres pays de l'Europe occidentale. Les nécessités de la politique intérieure française y sont sans doute pour quelque chose. Mais si, comme se plaisent à le déclarer les hommes d'Etat et les diri-

geants de l'économie, la situation s'est établie et même sensiblement améliorée ces deux dernières années, on comprend mal pourquoi les demandes de la Suisse, qui n'ont certes rien d'exorbitant, se heurtent à une telle intrépidité. Cette heureuse évolution devrait, semble-t-il, éliminer certains obstacles et faciliter une entente.

On veut croire encore qu'elle ne sera pas trop longtemps attendre et que nos voisins comprendront que la bonne volonté réciproque est la condition première du développement des échanges. G. P.

La foudre sur une église genevoise : 20,000 francs de dégâts

GENÈVE, 4. — Lundi matin, vers 4 heures, un incendie éclatant dans le clocher de l'église catholique d'Hermance, dans la campagne genevoise, sur lequel la foudre était tombée quelques heures auparavant, au cours d'un violent orage. Les pompiers de la commune, ainsi que les pompiers permanents de Genève, ont lutté pour circonscrire le sinistre qui, fort heureusement, ne s'est pas étendu à l'église. La coupole qui surmontait le clocher, ainsi qu'une croix haute de trois mètres se sont effondrées. Les dégâts sont estimés à 20,000 francs.

Les grands magasins et le problème des cartels

L'Association des grands magasins suisses a tenu son assemblée annuelle à Lausanne, sous la présidence de M. Werner Weber (Zurich). Après le rapport de l'administrateur-délégué de l'association, M. Walter Pfund, avocat (Lausanne), et sur la base de l'exposé du président, Hans Merz (Berne), l'assemblée s'est occupée du problème des cartels suisses.

Elle constate avec regret que l'Association des grands magasins suisses, malgré ses efforts pour l'assouplissement des cartels industriels et professionnels existants, se voit encore exclure de la livraison de certains produits. L'assemblée, cependant, ne voit pas la nécessité d'une législation suisse sur les cartels. Les difficultés devraient être aplanies par une entente entre les parties intéressées et par une jurisprudence du Tribunal fédéral. Le cas échéant, il sera nécessaire de réviser le droit privé.

Il n'y aura pas de réclamation dans la liste des abonnés au téléphone

La direction générale des postes, télégraphes et téléphones à Berne a pris connaissance de l'article que nous avons reproduit dans notre numéro du 29 juin. Elle nous informe que si, effectivement, les P.T.T. ont examiné la possibilité d'insérer des annonces commerciales privées dans les annuaires téléphoniques, comme le font plusieurs administrations étrangères, ils y ont finalement renoncé.

Les P.T.T. « se sont fondés sur le principe qu'il convenait d'écarter toute annonce du genre, afin de garder à l'annuaire téléphonique son caractère officiel et de maintenir aussi l'égalité entre tous les abonnés ».

« Les annonces intercalées dans les pages et dans les colonnes nuiraient d'ailleurs, nous écrit le service de presse des P.T.T., à la bonne lisibilité des noms, adresses et numéros. »

«VILLE-DE-MORAT»

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Accueil en fanfare

A Morat, c'est aux coups du canon que nous fûmes accueillis ! Ecoliers et écolières, massés sur le port, agitaient de petits drapeaux aux couleurs de la ville. Nos « officiels » débarquant défilèrent entre une haie de « cadets », aux sons de fifres et de tambours. Le commandant du bateau, Mme Robert Gerber, fut d'emblée très entourée par les autorités fribourgeoises et moratoises. Puis on se réunit à l'hôtel proche

Puissance

RESULTATS ACQUIS AUX ESSAIS : (Puissance normale du moteur : 250 CV. à 1800 tours-minute. Réducteur pour le nombre de tours à l'heure : 3,75 (1).)

1000 tours du moteur, 14,150 km/h.; 1200, 17,300 km/h.; 1400, 20,100 km/h.; 1600, 22,100 km/h.; 1800, 24,000 km/h.; 2100, 25,400 km/h.

pour une collation plus que plantureuse. Les discours aussi furent morceaux de choix.

Il appartenait à M. Robert Gerber, président de la Société de navigation, de saluer, au nom du conseil d'administration et du comité de direction, les hôtes « soit les délégués de la Confédération, de l'Office fédéral des transports, des C.F.F., de l'Union suisse des transports, des cantons de Fribourg, Vaud et Neuchâtel, les préfets de Grandson, Avenches, Payerne et Morat, les représentants des 17 communes riveraines, des entreprises diverses de transports, des sociétés seules de navigation, des agences de tourisme, des sociétés nautiques, de la presse, et enfin de l'entreprise constructrice du bateau, « Bodanwerk ».

Le président vous parle

M. Gerber remercia tout spécialement les autorités de Morat de la réception offerte en ce jour, du vin d'honneur servi sur le bateau, de l'accueil réservé au port. Il souligna qu'un événement de ce genre est rare. Il y eut le précédent du « Fribourg » en 1913, du « Cygne » et de la « Mouette » en 1939. L'orateur évoqua spirituellement les difficultés qui surgissent — c'est toujours le cas — lors du choix du nom. Il rappela que le sacrifice financier fut consenti par les trois cantons riverains et la ville de Neuchâtel, et qu'aux communes intéressées il appartient de couvrir les déficits d'exploitation. Il insista sur l'économie (de personnel, de carburant) qu'entraîne l'utilisation du moteur Diesel. Il rompit une lance en faveur de la correction des eaux du Jura. Mais attention ! Si nous avons subi des dégâts du fait des crues, ne ramènerons pas nos eaux à une cote trop basse.

Après avoir dit tous les mérites de

DERNIÈRES DÉPÊCHES DE LA NUIT

Le krach

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Le montant des dépôts effectués dans la société monégasque de banque et de métaux précieux par l'Etat, s'élevait à environ 900 millions. En ajoutant à cette somme la nouvelle avance de 250 millions, on atteint le chiffre de 1150 millions, c'est-à-dire le budget de la principauté pendant huit mois.

Le prince Rainier a remanié son cabinet

C'est à la suite de ce véritable krach que le prince Rainier dut remanier son gouvernement.

Le prince Rainier nommé aux fonctions de secrétaire d'Etat M. Bellando de Castro, qui devient également président du conseil de la Couronne, organisme consultatif auprès du souverain. Le poste était occupé jusqu'à jeudi par M. Arthur Crovetto, qui, on le sait, a donné sa démission.

Les autres collaborateurs du souverain, MM. Pierre Rey, administrateur de ses biens privés, et César Solamito, conseiller, ont été suspendus. Quant à M. Raoul Pez, il n'a pu être relevé de ses fonctions, puisqu'il n'occupe dans la principauté aucun poste officiel. Il détiend depuis peu le poste d'administrateur délégué de la société de banque et de métaux précieux. Cette fonction privée résulte des mandats donnés par les assemblées générales des diverses sociétés privées auxquelles il appartient.

Dans certains milieux officieux, on indique que la commission d'information du conseil national s'attachera bientôt à la vérification de différentes sociétés immobilières qui ont entrepris des constructions sur des terrains situés en principauté.

On fait d'autre part remarquer dans les milieux bien informés que la situation politique est normale et qu'aucun moment n'est néé en faveur de l'action, ni l'autorité gouvernementale dans le respect des conventions établies entre la France et la principauté.

Seconde semaine de grève dans le port d'Anvers

C'est la troupe qui décharge les bateaux

ANVERS, 4 (Reuter). — La grève des 17,000 dockers du port d'Anvers est entrée lundi dans sa deuxième semaine. Pour la première fois, le gouvernement a mobilisé des troupes. Plus de 200 soldats belges sont occupés à décharger des bateaux transportant des fruits et d'autres marchandises périssables. Près de 60 bâtiments sont bloqués dans le port.

Désaccord entre les leaders syndicaux et les grévistes

Dans la journée de lundi, plusieurs milliers de dockers, qui avaient cessé le travail il y a une semaine pour appuyer leurs revendications de salaire, se sont rendus à travers les rues vers les sièges des organisations socialistes et chrétiennes-démocrates des débardeurs qui ont souligné l'illégalité de cette grève. Les leaders des deux syndicats ont refusé de recevoir les délégués des dockers en grève.

A Paris, l'Assemblée nationale commence à examiner la situation en Algérie

Malgré le dépôt de 16 interpellations le cabinet Faure ne paraît pas menacé

Notre correspondant de Paris nous téléphone :

L'Assemblée nationale commence aujourd'hui le débat sur la situation en Algérie. Seize interpellations ont été déposées, dont on ne croit pas qu'elles soient de nature à mettre en danger l'existence du gouvernement. La discussion durera deux jours, et aussitôt après, les députés examineront le projet de loi portant ratification des conventions franco-tunisiennes, signées à Paris le 30 mai dernier.

Malgré les prévisions sont optimistes et si, comme on le pense, des déficiences se produisent dans l'Algérie droite de la majorité, elles seront compensées à gauche par un renfort de bulletins socialistes, renfort de pure tactique parlementaire d'ailleurs, et qui n'aura en aucun cas le sens d'une approbation de la politique générale du cabinet de M. Edgar Faure.

Les socialistes ne se déroberont pas

La S.F.I.O. a été catégorique à ce sujet. Si elle vote les conventions franco-tunisiennes, c'est parce que les dites conventions entrent dans le cadre doc-

trinal de la politique socialiste, qu'elles ont été appuyées à l'époque où M. Mendès-France était au pouvoir. Et c'est dans ces conditions qu'un vote négatif serait interprété comme une déroute de la S.F.I.O. Il n'en est pas question, mais comme il n'est pas davantage question pour le parti socialiste de sortir de l'opposition active depuis l'avènement de M. Edgar Faure, le vote positif du groupe parlementaire S.F.I.O. sera bien entendu assorti des risques d'usage.

Le fond du problème sera-t-il abordé ?

L'organisation de la discussion sur l'Algérie apparaît encore très confuse, et l'on ignore toujours si le problème capital, celui des réformes politiques à opérer dans les départements nord-africains, sera ou non abordé par les interpellateurs. Tout ce qu'on sait de source autorisée est que le président du Conseil et son ministre de l'intérieur prendront l'un et l'autre la parole pour expliquer aux députés le contenu du projet d'action préparé par M. Soustelle, gouverneur général de l'Algérie.

M.-G. G.

Fin de la grève des dockers britanniques

LONDRES, 4 (Reuter). — La grève des dockers britanniques, qui durait depuis six semaines, a pris fin hier matin. Les dockers londoniens ont décidé de suivre l'exemple de leurs collègues du nord de l'Angleterre et de retourner au travail.

Le mouvement de grève s'est en somme terminé par un échec pour les dockers qui posaient des revendications de salaires.

Le premier ministre de Hongrie aurait été arrêté

VIENNE, 3. — Selon le journal viennois « Die Presse », le premier ministre de Hongrie, M. Andras Hegedus, aurait été déchu de ses fonctions et peut-être même arrêté. L'arrestation de M. Hegedus serait la conséquence de son opposition à la politique agricole préconisée par Matyas Rakosi, secrétaire général du parti communiste hongrois.

Selon le journal, il y aurait eu une altercation entre les deux hommes au cours de la dernière réunion du comité central du P. C. hongrois.

EN ALLEMAGNE OCCIDENTALE, le chancelier Adenauer semble être arrivé à un compromis avec les représentants des groupes parlementaires de sa majorité au sujet de l'entraînement de la future armée allemande.

BOURSE (COURS DE CLÔTURE)

ZURICH	Cours	1er juillet	4 juillet
OBLIGATIONS			
1/2 % Féd. 1945, Juin	103.25		103 1/4
3/4 % Féd. 1946, avril	101.40		101.40
2 % Féd. 1949	100.65		100 1/4
3 % C.F.P. 1903, diff.	101.75		101 1/4
3 % C.F.P. 1938	100.15		100.15
ACTIONS			
Un. Banques Suisses	1382.		1382.
Société Banque Suisse	1277.		1280.
Crédit Suisse	1402.		1405.
Electro Watt	1350.		1353.
Interhandel	1555.		1555.
Motor-Colombus	1200.		1200.
E.A.B.C. série	83.		83 1/4
Italo-Suisse, priv.	314.		311.
Réassurances, Zurich	10050.		11075.
Winterthur Accid.	8350.		8350.
Zurich Accidents	5175.		5200.
Aar et Tessin	1190.		1190.
Saurer	1185.		1185.
Aluminium	2900.		2920.
Bally	1810.		1805.
Brown Boveri	1405.		1400.
Flecher	1137.		1155.
Lonza	2100.		2100.
Nestlé Alimentana	1995.		2000.
Sulzer	2340.		2330.
Baltimore	209 1/4		214 1/4
Pennsylvania	12.		37 1/4
Italo-Argentina	680.		680.
Royal Dutch Cy.	63.		63 1/4
Socde	553.		553.
Standard Oil	982.		1007.
Du Pont de Nemours	229.		232 1/4
General Electric	464.		475.
General Motors	308.		308.
International Nickel	50.		51 1/2
Kennecott	349.		351.
Montgomery Ward	95 1/4		100 1/4
National Distillers	58.		58.
Allumettes B.	233.		242 1/4
U. States Steel			

BALE	Rachat	Vente
Cibp	3633.	3625.
Schappe	750.	767.
Sandoz	4775.	4740.
Gelgy nom.	4850.	4800.
Hoffmann-La Roche	9175.	9150.

LAUSANNE	Rachat	Vente
B. C. Vaudoise	835.	835.
Crédit Fonc. Vaudois	835.	835.
Romande d'Electricité	600.	570.
Câbleries Cossonay	3875.	3900.
Chaux et Ciments	16.25	16.00.

GENÈVE	Rachat	Vente
ACTIONS		
Ameroseo	162.	164.
Aramayo	30.	30.
Chartered	40.	41.
Garday	600.	d200.
Physikalischer Anstalt	600.	605.
Schéron porteur	550.	550.
S. K. F.	280.	278.

Bourse de Neuchâtel	Rachat	Vente
Televisions Electronics	11.70	12.75

Bourse de Neuchâtel

ACTIONS	1er juillet	4 juillet
Banque Nationale	780.	780.
Crédit Fonc. Neuchât.	770.	770.
La Neuchâteloise as.g.	1490.	1490.
Ap. Gardy, Neuchâtel	220.	220.
Câbles élec. Cortaillod	13500.	d13500.
Châb. et Tréf. Cossonay	3875.	d3875.
Chaux et cim. Suis.	1625.	d1625.
Ed. Dubled & Cie S.A.	1530.	1520.
Ciment Portland	5000.	d5000.
Etablissement Perrenoud	550.	d550.
Etchard Hol. S.A. «As»	400.	d390.
Tramways Neuchâtel	500.	d570.

OBLIGATIONS	1er juillet	4 juillet
Etat Neuchât. 2 1/2 1939	103.	d103.25
Etat Neuchât. 3 1/2 1945	101.50	d101.50
Etat Neuchât. 3 1/2 1949	101.50	d101.50
Com. Neuch. 3 1/2 1947	100.75	d100.75
Com. Neuch. 3 1/2 1951	99.	d99.
Ch.-de-Fonds 4 1/2 1931	101.50	d101.50
Le Locle 3 1/2 1947	101.50	d101.50
Carb. Cortail. 4 1/2 1948	103.50	d103.50
Forc. m. Chât. 3 1/2 1951	100.50	d100.50
Elec. Neuchât. 3 1/2 1951	99.	d99.
Tram. Neuch. 3 1/2 1946	100.	d100.
Choccol. Klaus 3 1/2 1938	100.50	d100.50
Pallard S.A. 3 1/2 1948	101.50	d100.25
Suchard Hol. 3 1/2 1953	100.75	d100.75
Tabacs N.-Escr. 3 1/2 1950	100.	d100.

Billets de banque étrangers

du 4 juillet 1955	Achat	Vente
France	1.15	1.19
U.S.A.	4.26	4.30
Angleterre	11.50	11.70
Belgique	8.40	8.60
Hollande	111.	113.50
Italie	200.	207 1/2
Allemagne	100.	102.50
Autriche	16.20	16.60
Espagne	9.85	10.25
Portugal	14.50	15.

Marché libre de l'or

Pièces suisses	28.	28.75
françaises	28.	29.
anglaises	39.	40.25
américaines	70.	71.50
lingots	4800.	4860.

ITALIE

Les Alpes font trois nouvelles victimes

ROME, 4 (A.F.P.). — Deux accidents de montagne ont fait trois victimes dans les Alpes ; le premier s'est produit dans la région de Coni où deux alpinistes ont fait une chute près du pic de l'Argentera, actuellement couvert de neige. Leurs corps n'ont pas été encore retrouvés.

Le deuxième accident s'est produit non loin du col de Sella, dans le Haut-Adige, où le chef de cordée d'un groupe de cinq alpinistes du centre régional de secours, s'est écrasé dans un ravin, la corde s'étant cassée.

110 personnes empoisonnées par des glaces

AREZZO (Italie), 4 (Reuter). — A Monté San Savino, près d'Arezzo, 110 personnes sont tombées malades pour avoir mangé des glaces dans un « Ice Cream Bar ». Cinq d'entre elles ont dû être hospitalisées. La police a ordonné la fermeture du bar.

TURQUIE

La police d'Istanbul arrête le vice-consul de Bulgarie pour espionnage

ISTANBUL, 4 (A.F.P.). — M. G. Varvanov Tchokalov, vice-consul de Bulgarie à Istanbul, a été arrêté alors qu'il prenait contact avec un « espion bulgare connu de la police », sur le pont Oukapani, à Istanbul.

Le directeur de la sûreté a lu à la presse une communication indiquant que M. Tchokalov était l'un des dirigeants d'une organisation d'espionnage au service de la Bulgarie découverte par la police turque. Deux autres membres de l'organisation ont été arrêtés également.

Le vice-consul a été trouvé en possession de documents importants ne laissant aucun doute sur son activité.

ÉTATS-UNIS

Nouveau jugement dans le procès « Interhandel »

La Cour d'appel fédérale à Washington a confirmé, sous condition, le jugement d'une instance inférieure de rejeter la plainte de la société holding suisse « Interhandel » demandant la restitution de ses biens confisqués pendant la deuxième guerre mondiale.

La condition invoquée par la Cour demande l'octroi d'un délai de six mois au gouvernement suisse pour lui donner le temps de publier les documents qu'exige le gouvernement américain à des fins de défense nationale. Le Conseil fédéral suisse s'était refusé, se fondant sur la loi relative aux renseignements économiques, à publier quelques documents. Pour peu que ces papiers soient « libérés », le cas, désormais, devait être jugé en soi. Au cas contraire, la décision du « chief Justice », M. Bolitha J. Laws, du tribunal de district, qui veut repousser la plainte, acquiescerait force de loi.

Un nouvel organisme d'aide à l'étranger

WASHINGTON, 2 (A.F.P.). — Un nouvel organisme, l'Administration de la coopération internationale (I.C.A.) assume à partir du 1er juillet, l'administration du programme américain d'aide à l'étranger. Cet organisme, dirigé par M. John B. Hollister, avocat de Cincinnati, prendra la suite de l'Administration des opérations étrangères (F.O.A.), dirigée par M. Harold Stassen, qui sera dissoute.

Celui-ci se consacrera désormais entièrement à ses nouvelles fonctions d'adjoint du président Eisenhower pour les questions de désarmement.

Pendant les vingt-trois mois où elle a fonctionné, la F.O.A. a administré un programme d'aide à l'étranger de quelque neuf milliards de dollars. Le gouvernement a demandé pour le programme d'aide de la nouvelle organisation trois milliards et demi de crédits, qui seront vraisemblablement ramenés par le congrès à trois milliards et un quart.

Le total des crédits consacrés à l'aide américaine à l'étranger depuis le début du plan Marshall dépasse 32 milliards de dollars.

Pour les vins du pays AU CEP D'OR
W. Gaschen - Tél. 5 32 52 - Moulins 11

Chronique régionale

Journée cantonale des samaritains à Dombresson

De notre correspondant de Dombresson :

La journée cantonale des samaritains s'est déroulée dimanche à Dombresson. Elle a débuté après le culte du matin par un exercice préparé par la section de Dombresson. Le thème de l'exercice était le suivant : un avion survole la localité. Il perd une aile qui tombe sur la ferme de l'Orphelinat tandis que l'appareil s'abat en flammes sur un autre immeuble de l'établissement. Le toit d'un hangar sur lequel s'étaient pass

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

LA VILLE

AU JOUR LE JOUR

Attention, jeunes filles qui voulez travailler aux Etats-Unis !

Les Neuchâtelois, on le sait, sont voyageurs. On sait moins que plusieurs d'entre eux, installés à des milliers de kilomètres de la place Purry, lisent attentivement la « Feuille d'avis de Neuchâtel », les articles, les informations comme les annonces.

Ainsi Nemo n'a pas été étonné de recevoir une lettre de Farmington, dans le Connecticut (Etats-Unis). Son contenu est fort intéressant. Une abonnée d'outre-Atlantique fait allusion à une offre d'emploi parue dans notre journal, demandant une jeune fille « cultivée », parlant un français « soigné », pour venir s'occuper de cinq enfants dans une famille de Virginie ; salaire de 50 dollars par mois ; visa procuré, voyage payé.

Notre correspondante remarque qu'aux Etats-Unis on trouverait difficilement une personne travaillant pour ce salaire, « pas même une réfugiée et encore moins une noire ». Les salaires des employés de maison atteignent au minimum 100 dollars et vont jusqu'à 175 à 200 dollars.

Certes, on dira aux Suissesses qui veulent occuper un emploi aux Etats-Unis qu'un dollar équivaut à environ 4 fr. suisses. Mais, dit notre correspondante, il ne faut pas oublier qu'en Amérique on n'a pas beaucoup plus avec un dollar qu'en Suisse avec un franc.

Conclusion : un salaire de 50 dollars est dérisoire. Jeunes Suissesses, si vous désirez travailler aux Etats-Unis, n'acceptez pas n'importe quel salaire. Notre correspondante nous assure que les Etats-Unis offrent un bel avenir à celles qui veulent travailler. A noter que là-bas, on travaille autant qu'en Suisse, surtout quand il faut s'occuper d'enfants. Il y a, pour nos jeunes compatriotes, une « bonne et belle expérience », à faire aux Etats-Unis, mais qu'elles sachent qu'un dollar égale un franc.

Chez les employés des P.T.T.
L'assemblée générale ordinaire de l'Union suisse des employés P.T.T., qui a eu lieu vendredi à Saint-Gall, a réélu M. Jean Héritier, chef facteur en notre ville, comme membre du comité central.

Concours de sténographie unifiée Stolze-Schrey

Vendredi, le Cercle sténographique, sous-section de la Société suisse des commerçants, section de Neuchâtel, présidé par M. Ary Stauffer, avait organisé son concours estival de sténographie. Voici les résultats obtenus :

Allemand. — 1. Rosemarie Zöllig, 200 syllabes; 2. Marianne Schmid, 180; 3. Sami Wunderli, 180; 4. Margrit Rohner, 140; 5. Werner Borer, 140; 6. Willy Schweizer, 140; 7. Hedy Wagner, 140; 8. Ernst Höhener, 140; 9. Anneliese Althaus, 120; 10. Anneliese Metzger, 120; 11. Aline Müller, 120; 12. Simon Lehmann, 120; 13. Hanni Urwyler, 120; 14. Lilly Mathys, 120; 15. Margrit Dettwyler, 120; 16. Lilly Fogel, 120; 17. Betli Jaussi, 120; 18. Alois Schwitzer, 120; 19. Erna Dähler, 120; 20. Leonz Güntert, 120; 21. Nelly Fink, 110; 22. Kitty Zehnder, 110; 23. Marlyse Mettler, 110; 24. Margrit Züblin, 100; 25. Margrit Züblin, 100; 26. Hans Lüssli, 90; 27. Max Müller, 90; 28. Lisbeth Hauri, 90; 29. Carla Gütermann, 90; 30. Lilly Kurzmeyer, 80; 31. Lotty Winkler, 80; 32. Roland Künzli, 80; 33. Antoinette Burckhardt, 70; 34. Margarete Borel, 60; 35. Otto Twerenbold, 60; 36. Emmi Müller, 60.

Français. — 1. Marianne Schmid, 150 syllabes; 2. Rosemarie Zöllig, 150; 3. Ernst Koller, 150; 4. Margrit Dettwyler, 140; 5. Simon Lehmann, 140; 6. Anneliese Greub, 120; 7. Sami Wunderli, 120; 8. Anneliese Althaus, 120; 9. Anneliese Metzger, 120; 10. Alois Schwitzer, 120; 11. Hanni Urwyler, 120; 12. Erna Dähler, 120; 13. Hedy Wagner, 120; 14. Hans Lüssli, 120; 15. Betli Jaussi, 120; 16. Stello Beltraminelli, 120; 17. Aline Müller, 110; 18. Willy Schweizer, 110; 19. Lisbeth Hauri, 110; 20. Liselotte Zeller, 110; 21. Werner Borer, 80; 22. Margrit Rohner, 80; 23. Lilly Mathys, 70; 24. Lilly Fogel, 70; 25. Ernst Höhener, 70; 26. Leonz Güntert, 70; 27. Margrit Züblin, 60.

Italien. — 1. Ernst Koller, 140; 2. Marie-Louise Ferrari, 120.

Moto contre auto

Hier à 9 heures, le motocycliste F. G. qui circulait dans la rue du Seyon en direction de l'Eluse, est entré en collision avec une auto qui le précédait et qui tournait vers la rue du Temple-Neuf après avoir signalé sa manœuvre avec sa flèche. Le motocycliste voulut dépasser la voiture par la droite et alla heurter l'avant droit de l'auto. Il a été blessé à une arcade sourcilière et à l'épaule gauche. Ces deux véhicules ont subi des dégâts.

JURA VAUDOIS

BAULMES

Un motocycliste mortellement blessé

(c) M. G. Bertocchini, Italien, âgé de 36 ans, qui descendait la Grand-Rue à bicyclette, dimanche après-midi, est venu se jeter contre le mur d'un atelier de menuiserie.

Grièvement blessé à la tête, le malheureux fut transporté à l'hôpital d'Orbe après avoir reçu les soins d'un médecin. Il devait y décéder peu après, d'un enfoncement de la boîte crânienne.

A Bienne, cette vasque fleurie a recueilli la pluie naturelle



A la Braderie de Bienne, dont nous avons rendu compte hier, cinquante chars fleuris ont défilé entre deux haies fleuries (de parapluies). C'est, du moins, vers la fin du cortège que le ciel entreprit de remplir cette jolie fontaine.

Naissances

Monsieur et Madame Daniel CHASSOT et leur fils Raymond, ont la joie d'annoncer la naissance de leur fille et sœur

Christiane

le 4 juillet
Clinique du Crêt 5, place des Halles

Monsieur et Madame Jean-Pierre SEILER-RIEBEN ont la joie d'annoncer la naissance de leur fils

Alain

3 juillet 1955
Clinique du Crêt Le Locle Girardet 13

Du côté de la campagne

Lutte contre le mildiou de la pomme de terre

Les stations fédérales d'essais agricoles communiquent :
Au cours de la dernière semaine de juin, le mildiou de la pomme de terre a pris une extension telle qu'un traitement fongicide s'impose dès le 1er juillet pour chaque culture. On utilisera soit une bouillie bordelaise à 2 %, soit une spécialité commerciale à la dose la plus forte prescrite par le fabricant.
Pour assurer la pleine efficacité de ce traitement, il est nécessaire de pulvériser au moins 10 litres de bouillie par hectare afin de recouvrir la plante tout entière de fongicide.

Rédacteur responsable : R. Braichet
Imprimerie Centrale S.A., Neuchâtel

Le Conseil général de Neuchâtel adopte la gestion et les comptes de 1954

Un débat sur la représentation du corps enseignant dans les commissions d'écoles

M. Pierre Reymond succède à M. Sam Humbert à la présidence

En ouvrant la séance, le président M. Sam Humbert, donne connaissance d'une pétition signée par une dizaine d'habitants du chemin du Petit-Pontarlier et demandant entre autres l'institution d'un sens unique est-ouest pour les visiteurs motorisés du Musée d'ethnographie. Les véhicules devraient pouvoir stationner dans l'enceinte même du musée. Cette pétition est transmise au Conseil communal.

M. Henri Guey (soc.) et consorts ont déposé une motion demandant au Conseil communal d'étudier le problème de la circulation le long de la rue des Pares et d'élargir l'artère.

Une autre motion, déposée par M. A. Galland (soc.) et consorts, préconise l'installation d'un ascenseur pour se rendre au 2^{me} étage de l'hôtel de ville. Le président donne encore lecture d'une lettre au sujet du déplacement de la ligne de tir et d'une autre émanant de la Société pédagogique de Neuchâtel V.P.O.D. ayant trait à la représentation du corps enseignant dans les commissions d'écoles et approuvant le rapport de la commission.

Nomination du bureau

Le bureau du Conseil général pour la période 1955-1956 est élu tacitement. Il est composé de la façon suivante :

Président : M. Pierre Reymond (trav.); 1^{er} vice-président : M. Georges Lavanchy (lib.); 2^{me} vice-président : M. Aimé Galland (soc.); secrétaires : MM. Bertrand Grandjean (rad.) et Michel de Coulon (lib.); questeurs : MM. Gilbert Graf (soc.) et Raymond Humbert (rad.).

M. Sam Humbert transmet ses charges à son successeur en faisant quelques réflexions sur le travail du Conseil général et sur la situation de la commune. Il remercie les conseillers généraux de la bienveillance qu'ils lui ont témoignée.

M. Pierre Reymond prend alors possession du fauteuil présidentiel et rend hommage au savoir-faire, à l'amabilité et à l'impartialité de son prédécesseur. Passant en revue les tâches qui attendent le Conseil général, le nouveau président dit notamment :

Chacun de nous, en cherchant les solutions aux problèmes qui se présentent, désire travailler au bien de la cité selon l'optique du groupement social auquel il appartient, bien sûr; toutefois, il est rare que notre comportement puisse être rattaché à un dogme politique. On le voit à nos votes : de plus en plus fréquemment, les frontières qui les délimitent ne nous séparent pas de celles des partis auxquels nous appartenons. C'est que nous avons à étudier les questions pour elles-mêmes.

Un autre privilège, c'est de siéger à une époque où le problème financier qui se pose aux corporations de droit public n'est pas jancinant; la période de prospérité que nous traversons permet aux comptes de se présenter mieux que le budget ne l'avait prévu. On sait que cette constatation détermine presque partout le désir de voir diminuer sensiblement les contributions — désir légitime, certes, mais auquel il ne faut répondre qu'après avoir procédé à une étude sérieuse des répercussions prévisibles.

Bien que nous ne soyons pas qualifiés pour modifier l'assiette de l'impôt, puisque c'est le Grand Conseil qui décidera des aménagements à opérer, nous savons qu'il devra se préoccuper de la situation de nombreux petits rentiers touchés durement par une hausse du taux de l'intérêt dont l'ampleur n'avait pas été prévue.

Notre rôle — avons-nous besoin de le rappeler — est de collaborer avec le Conseil communal pour qu'aucun gaspillage des deniers communaux ne soit fait. Toutefois, nous ne devons pas céder à la tentation démagogique de priver la commune des ressources dont elle a besoin, car il y a quelque chose de plus important que la réduction des impôts, c'est de profiter de la haute conjoncture pour la doter des équipements modernes, dans le domaine scolaire d'abord, mais aussi pour ses services industriels et son service hospitalier, équipements qui sont indispensables aujourd'hui.

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel. — 4 juillet. Température : Moyenne : 17,3; min. : 14,6; max. : 21,0. Baromètre : Moyenne : 719,5. Eau tombée : 4,4. Vent dominant : Direction : O.-S.-E. modéré à assez fort. Couvert à très nuageux. Pluie de 1 h. 15 à 7 h. 15. Etat du ciel : coups de tonnerre pendant la nuit.

Hauteur du baromètre réduite à zéro (Moyenne pour Neuchâtel) 719,5

mm.	29	30	1	2	3	4
785						
780						
775						
770						
765						
760						
755						
750						
745						
740						
735						
730						
725						
720						
715						
710						
705						
700						

Niveau du lac du 3 juillet à 7 h. : 429,54
Niveau du lac du 4 juill., à 6 h. 30 : 429,54
Température de l'eau 18°

Prévisions du temps. — Nord des Alpes, Valais, nord et centre des Grisons : ciel variable. Précipitations éparses possibles. Modérément chaud. Vent d'ouest dans les Alpes et au nord de celles-ci. Sud des Alpes et Engadine : nébulosité variable. Averses ou orages locaux. Modérément chaud. Vent en général faible.

Vu l'abondance des matières, une partie de notre chronique régionale se trouve en 6^{me} et 11^{me} pages.



M. Pierre Reymond, nouveau président du Conseil général.

Commission financière

La commission financière de 1955-1956 sera composée comme suit : MM. E. Robert, L. Besson, M. de Coulon, Cl. Junier, P. Mennet, J.-P. Nagel, H. Guey, F. Suter, R. Hofer.

Les comptes de 1954

M. M. Challandes (rad.), en tant que président de la commission financière, souligne quelques points du rapport de la commission.

M. Sam Dauwalder (trav.) et A. Riedo (soc.) déclarent que leur groupe se rallie aux conditions de la commission concernant les comptes et les pensions des conseillers communaux.

On passe à l'examen des comptes par chapitres. Sous « Ecole de mécanique », M. M. de Coulon (lib.) relève que le coût de l'enseignement par élève a sensiblement augmenté. M. P. Humbert-Droz, directeur de l'Instruction publique, donne les explications nécessaires.

Au vote final, les comptes et la gestion de 1954 sont approuvés par 35 voix sans opposition, de même que l'utilisation du solde des revenus des fonds spéciaux. L'arrêté instituant des pensions en faveur des membres du Conseil communal et de leurs familles est adopté par 36 voix sans opposition.

Transactions immobilières et prêts hypothécaires

Sans discussion, le Conseil adopte, sur rapport d'une commission, l'arrêté prévoyant l'octroi à la caisse de retraite du personnel communal d'un droit de superficie à constituer sur une parcelle de terrain au Verger-Rond, où sera construit une maison pour le personnel soignant de l'hôpital des Cadolles. L'arrêté prévoit également la cession d'une parcelle du Verger-Rond à la « fondation en faveur de la construction d'une maison locative pour personnes âgées », une participation de la commune au capital de cette fondation et l'octroi d'un prêt hypothécaire de 425.000 fr. à 2 3/4 %.

Une discussion s'engage au sujet du deuxième rapport de la commission relatif à la vente à la société coopérative « Mon logis » de deux parcelles de terrain à Serrières, projet dont nous avons parlé il y a quelques jours. Des maisons locatives à loyers modestes seront construites sur ces parcelles.

M. P. Mennet (rad.), constatant que l'action cantonale en faveur de la construction d'immeubles à loyers modestes est close, regrette que ce soit principalement « Mon logis » qui en ait profité. Il voudrait que les locataires de tels immeubles ne soient pas obligés de prendre des parts sociales de la société. Réplique de M. A. Quartier (soc.) qui souligne que le montant de ces parts est peu important et que d'autre part il est urgent de construire des logements à loyers modestes.

Après renseignements complémentaires donnés par M. P. Rognon, président du Conseil communal, l'arrêté est adopté par 28 voix contre 3.

La représentation du corps enseignant dans les commissions d'écoles

La discussion s'engage sur le rapport de la commission spéciale et sur celui de la minorité. M. Ph. Müller (trav.), président de la commission, explique pourquoi il a fallu plus d'une année à la commission pour arriver à chef

(retard dû à des démarches faites auprès de la commission scolaire). Puis, il remarque que dans la commission, il n'y a pas désaccord sur le principe de la représentation du corps enseignant. La majorité pense que cette représentation est légitime et peut être introduite en vertu des lois existant pour les écoles professionnelles et d'une révision du règlement de la commission scolaire, révision qui va être entreprise.

M. D. Liniger (soc.) qui, avec un conseiller de son groupe, a présenté le rapport de la minorité, défend les propositions primitives du Conseil communal visant, comme on le sait, à une modification des règlements des commissions d'écoles.

M. P.-E. Martenet (lib.), qui a été visé nommément par M. Liniger, riposte et remarque que les intéressés eux-mêmes sont aujourd'hui en faveur de la solution préconisée par la commission.

M. Luc de Meuron (soc.) pense que quelques conseillers se sont étonnés de ne pas trouver son nom au bas du rapport de la minorité. Il y a une année et demie, plusieurs conseillers étaient contre cette représentation. Il y a eu une évolution depuis lors et M. de Meuron, qui estime que la question doit être dépolitisée, voudrait qu'un vote unanime intervienne sur une formule éliminant toute divergence d'opinion.

Quant à M. Cl. Berger (soc.), il pense que si la commission a beaucoup travaillé, le résultat de ses travaux est mince; elle a surtout fait de la procédure. En réalité, quoi qu'on dise, il n'y a pas unanimité sur le principe de la représentation.

M. P. Humbert-Droz, directeur de l'Instruction publique, rappelle l'opinion de l'exécutif en l'affaire.

MM. Ph. Murer et Martenet interviennent encore dans le débat et par 23 voix contre 10 les conclusions de la commission sont adoptées.

Le reboisement de la forêt de Chaumont

MM. M. Challandes (rad.), A. Galland (soc.) et S. Dauwalder (trav.), approuvent l'adhésion de leur groupe respectif. Les deux derniers orateurs demandent si la circulation des promeneurs sera entravée par les clôtures. M. P. Rognon, président de la ville, répond que des passerelles seront installées à l'intention des promeneurs.

Le crédit de 250.000 fr. est accordé par 35 voix sans opposition. Le montant de la dépense sera prélevé sur les fonds des excédents forestiers.

Vente de terrains à la route des Falaises et à Pierre-à-Bot

L'Assemblée, par 29 voix contre une, autorise le Conseil communal à vendre à M. Norbert Schmidt, industriel, une parcelle de terrain de 650 mètres carrés, au prix de 30 fr. le mètre carré, en bordure nord de la route des Falaises.

De même est votée la vente à l'Electricité neuchâteloise S.A. d'une parcelle de terrain à Pierre-à-Bot au prix de 6 fr. le mètre carré.

Ouverture d'un chemin

L'exécutif demande un crédit de 60.000 fr. pour ouvrir un chemin reliant la rue Bachelin au chemin des Valangines, chemin qui aurait environ 3 m. de largeur.

M. R. Donner (rad.) regrette que la largeur ne soit pas plus grande.

M. A. Galland (soc.) fait la même constatation et demande qu'on aménage sans tarder la partie est du chemin des Ribaudes.

M. F. Martin, directeur des travaux publics, souligne que le projet choisi est le plus économique. Un chemin de 4 mètres coûterait 20.000 de plus.

M. Ph. Müller (trav.) pense qu'il faut faire bien les choses et propose une augmentation du crédit à 80.000 fr., ce qui est adopté par 16 voix contre 12. Au vote d'ensemble, le projet est accepté par 21 voix contre 9.

Crédit

L'Assemblée vote sans discussion et sans opposition un crédit de 21.000 fr. pour l'organisation à Neuchâtel du recensement fédéral des entreprises, le mois prochain.

Avant de lever la séance, les conseillers généraux décident de ne pas siéger lundi prochain, comme il était prévu, pour liquider l'ordre du jour, et, vu les vacances, de reporter la séance en septembre.

Séance levée à 23 heures. D. B.

VAL-DE-TRAVERS

FLEURIER

Après un accident de moto
(c) MM. Willy Hobi et Paul Flück, de Couvet, victimes de l'accident de moto que nous avons relaté hier et qui est survenu au Crêt-de-la-Gize, entre Bultes et Fleurier, étaient hier dans un état qui demeure stationnaire.

JURA BERNOIS

BASSECOURT

Une jeune femme tuée par le train

Une jeune femme de 27 ans, Mme Louise Isenring, a été happée par un train venant de Delémont à un passage à niveau et tuée sur le coup.

Monsieur et Madame Fritz Biedermann et leur petit Fritz ; Monsieur et Madame Alfred Eggler, à Thounne, leurs enfants et petits-enfants, ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de leur chère petite

Liselotte

que Dieu a reprise à Lui, subitement, à l'âge de 3 ans.
Neuchâtel, le 3 juillet 1955.
(Favrage 5)

Jésus, l'ayant regardé, l'alma.
Marc 10 : 21.

L'enterrement, sans suite, aura lieu mercredi 6 juillet, à 11 heures.
Culte pour la famille au domicile, à 10 h. 30.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Trop tôt repris à notre affection.
Repose en paix.

Madame Louise Brandt-Dessaux, à Genève ; Monsieur Daniel Brandt, à Lausanne ; Madame veuve René Brandt, à Neuchâtel ; Monsieur et Madame René Brandt et leurs enfants, à Genève ; Monsieur et Madame Constant Dessaux, à Genève ; Monsieur Pierre Dessaux, à Genève ; Mademoiselle Marguerite Ducommun, à la Chaux-de-Fonds ; Mademoiselle Marguerite Brandt, à la Chaux-de-Fonds, ainsi que les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès survenu accidentellement de

Monsieur Pierre BRANDT

leur cher époux, fils, frère, beau-fils, beau-frère, parrain, neveu, oncle, parent et ami, décédé dans sa 33^{me} année, à Genève.
Neuchâtel, le 4 juillet 1955.
L'incinération aura lieu le 6 juillet, à Genève.

La famille de Monsieur Ami JAQUET

a la douleur de faire part à ses amis et connaissances de son décès subit, par suite d'accident, dans sa 74^{me} année.

Pour moi, dans mon innocence, je verrai ta face dès le réveil. Je me rassaleral de ton image.
Ps. 17 : 15.

L'incinération aura lieu mardi 5 juillet. Culte au crématoire à 15 heures.
Domicile mortuaire : hôpital des Cadolles.

La famille de Monsieur Ami JAQUET

a la douleur de faire part à ses amis et connaissances de son décès subit, par suite d'accident, dans sa 74^{me} année.

Pour moi, dans mon innocence, je verrai ta face dès le réveil. Je me rassaleral de ton image.
Ps. 17 : 15.

L'incinération aura lieu mardi 5 juillet. Culte au crématoire à 15 heures.
Domicile mortuaire : hôpital des Cadolles.

Ecoute ma prière, ô Eternel, Et sois attentif à ma voix suppliante.

Ps. 86 : 6.

Madame et Monsieur Louis Bromberger, à Môtiers, et leur fils Gérard, à Locarno ; Monsieur et Madame Georges Pellaton et leurs enfants Gilbert, Georges-André, Marianne, Jean-François et Bernard, à Gorgier ; Monsieur et Madame Eugène Pellaton, à la Chaux-de-Fonds ; Monsieur et Madame Edgar Pellaton et leur fils Jean-Michel, à Saint-Aubin, ainsi que les familles Rognon, Jeanmonod, Pellaton, Fornachon, Monnet, Bétrix, ont le profond chagrin de faire part du décès de

Madame Alice PELLATON-ROGNON

leur très chère maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante et cousine, que Dieu a reprise à Lui, à l'âge de 73 ans, après une longue et pénible maladie supportée avec beaucoup de courage.

Gorgier, le 1^{er} juillet 1955.

L'ensevelissement aura lieu à Saint-Aubin, le lundi 4 juillet, à 13 h. 30.

Culte pour la famille et les amis à l'hôpital de la Béroche, à 13 heures.

Sœur Hélène Krafft, à Lausanne ; Monsieur Maurice Bernard, à Evian ; Monsieur et Madame Henri Veyrassat et leurs enfants, à Genève ; Madame et Monsieur Jacques Henriod et leurs enfants, à Neuchâtel ; Monsieur et Madame Jean Bernard, leurs enfants et petits-enfants, à Paris ; Madame et Monsieur Pierre Allouard, à Paris ; Madame et Monsieur Henry de La-coste, leurs enfants et petits-enfants, à Bordeaux ; Madame et Monsieur Paul Burnier, leurs enfants et petits-enfants, à Genève ; Monsieur Roger Engelbach, ses enfants et petits-enfants, à Paris ; les familles Krafft, Secrétan, Rordorf et Thiele, ainsi que les familles alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Mademoiselle Antonie-Clara KRAFFT

leur chère sœur, belle-sœur, tante, grand-tante, arrière-grand-tante, cousine et amie, que Dieu a rappelée à Lui le 1^{er} juillet 1955, dans sa 90^{me} année.

La lumière se l